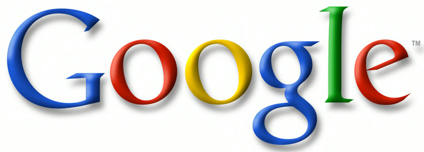


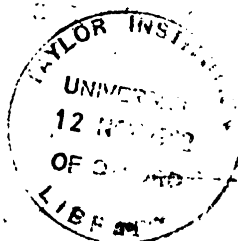
JUSTIFICATION
DE PLUSIEURS ARTICLES
DU DICTIONNAIRE
ENCYCLOPÉDIQUE,
OU
PRÉJUGÉS LÉGITIMES
CONTRE
ABRAHAM-JOSEPH de CHAUMEIX.

Quò usque tandem abutêre patientiâ nostrâ ?
Cic. Cat.



A BRUXELLES,
Et se vend
A LILLE,
Chez PANCKOUCKE, Libraire.

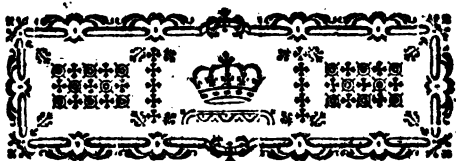
M. DCC. LX.





AVERTISSEMENT.

DES raisons dont le détail intéresseroit peu le Public, ont empéché que cette Ouvrage ne parut plutôt. Je croirois cependant malgré ce retard avoir atteint le but que je me suis proposé si je pouvois persuader à quelques-uns de mes Lecteurs, qu'un grand *Geométre* n'est jamais un *Athée*, qu'un *Critique* est quelquefois un *sot*, & que la cabale est toujours *injuste*.



JUSTIFICATION
DE PLUSIEURS ARTICLES
DU DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE,
OU
PRÉJUGÉS LÉGITIMES CONTRE *ABRAHAM-JOSEPH DE CHAUMEIX.*

Qui semel mentitus est, etiam si verum dicat, omnem amittit fidem. Phæd. Fab.

PREMIERE PARTIE.

INTRODUCTION.

PLUS l'accusation que M. Chaumeix a intentée contre l'Encyclopédie, est grave, plus elle mérite

d'être pesée. Le zèle le plus pur semble avoir armé les mains de l'Auteur des Préjugés Légitimes : mais comment accorder ce zèle avec le fiel amer qu'il a fait couler de sa plume ?

Ce ne sont plus ici des accusations vagues d'irréligion & d'impiété ; ce ne sont plus les froides satyres d'un Auteur qui s'enveloppe des ombres de la nuit ; c'est l'exposition d'un systême réfléchi d'incrédulité, tiré du Dictionnaire Encyclopédique même ; c'est Abraham Chaumeix qui ne craint point de se nommer, & qui joint au mépris le plus superbe pour cet ouvrage célébre, la satyre la plus sanglante contre ceux qui y ont travaillé. Ces noms odieux d'*Athée* & de *Matérialiste ;* ces qualifications injurieuses, que la calomnie se permet souvent & que la Religion se défend presque toujours, sont prodiguées sans mesure & sans distinction, aux grands

hommes, dont les noms sont les plus chers à la littérature & aux Écrivains les plus estimables par leur génie. Au milieu de cette proscription générale; au sein de cet océan immense d'erreurs découvertes dans les ouvrages les plus connus, le seul Chaumeix semble surnager, Descartes dans une main & toutes les vérités dans l'autre. Est-ce donc l'intérêt seul de la Religion qui a pû animer cet Écrivain? C'est au Public à être son juge; le défi orgueilleux qu'il fait à la tête de son ouvrage; le zèle inquiet & véhément qu'il témoigne par tout, semble ôter à sa conduite toute son atrocité: mais que cette justification est foible quand on prouve l'infidélité avec laquelle il a présenté à ses lecteurs les Extraits qu'il a tirés du Dictionnaire Encyclopédique! que sa logique paroît odieuse, quand on expose la foi-

blesse de la partie métaphysique de son ouvrage!

Qu'un Tribunal auguste ait arrêté le cours du Dictionnaire Encyclopédique, quelques en aient été les raisons, ce n'est pas ce que j'examine ici : cette proscription n'est peut-être malheureusement dûe qu'aux cris de la multitude, au simple soupçon, ou au zèle prudent, que le Magistrat politique doit marquer dans les occasions où la seule accusation en matiere de Foi devient un crime, & la plus légere équivoque un scandale dangereux. Comme le Parlement n'a point décidé que M. Chaumeix ne s'est point trompé, il est permis à tout homme impartial d'examiner les Préjugés Légitimes & de repousser vers l'Auteur de cet ouvrage, (s'il trahit la vérité) les traits odieux qu'il a lancés contre les Auteurs Encyclopédiques.

Quand on ne connoît, comme moi, les Auteurs qui ont travaillé à l'Encyclopédie que par leurs ouvrages, le fiel de la satyre, la rouille de l'envie, tout cela fait peu d'impression; placés vis-à-vis d'eux, comme le sera la Postérité, on les juge de même; alors l'ironie devient froide; & l'on peut chercher si Mr. Chaumeix n'est point dans l'erreur.

J'aime la Religion, mais je rougirois de la défendre par des impostures: le mensonge & les invectives sont des appuis fragiles sur lesquels elle ne porte point. Si quelquefois, en parlant des sublimes vérités qu'elle enseigne, quelques grands hommes se sont écartés de la route commune, montrons leur modestement leurs erreurs; mais que ce soit avec ce ton timide qu'ordonne la charité & qui sied si bien aux talens médiocres.

Malgré les cris de la multitude, il est très-peu de véritablement grands hommes qui aient insulté de front à la Religion : les apologies de l'incrédulité & les satyres contre les Gens de Lettres sont ordinairement dûes à des Ecrivains obscurs : l'existence d'un Dieu, les loix de la saine Morale doivent de nouvelles preuves & de nouveaux arguments, aux *Neuton*, aux d'*Alembert*, aux *Maupertuis ;* & de nouvelles difficultés aux *Hills*, aux *Tindal*, & aux *la Métrie*. Supposer avec Mr. Chaumeix que des Ecrivains célébres par leur génie, se soient réunis pour former le projet d'attaquer la Religion, c'est supposer une chose tout à fait impossible, puisque ce seroit supposer une société d'hommes qui pensent, ennemis de l'ordre & de la vérité : mais on a souvent taxé de licence cette liberté qui

consiste à faire ce que les Loix permettent, & honoré du nom d'Athée des hommes qui ne doivent cette qualification qu'à l'envie, cette rouille qui s'attache aux talens, à cette noble fierté qui est la marque du génie, & à ces efforts mâles & vigoureux qui conduisent à la vérité.

Je crois devoir faire observer ici, que je n'ai jamais eu, ni n'aurai peut-être jamais aucune liaison avec les Auteurs Encyclopédiques; ainsi l'hommage que je rends aux talens de quelques-uns d'entr'eux est pur, & dégagé de tout intérêt.

En lisant les ouvrages immortels des *Buffon*, des *Voltaire*, des d'*Alembert*, des *Rousseau*, tout homme que la basse jalousie n'anime point, se sent pénétré de ce feu qui dévore: en les admirant on croit pouvoir les égaler; & cette erreur si chere est

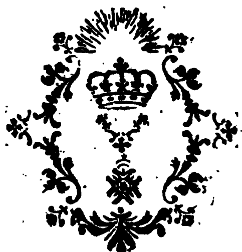
toujours la marque d'une sorte de génie, quand la prévention, ou l'intérêt n'y entre pour rien.

Les petites haines que portent aux grands hommes les Littérateurs obscurs, sont comme ces cabales formées contre un Général habile, par des hommes qui n'ont ni la force ni le courage de le suivre : trop foibles pour s'élever jusqu'à lui, ils veulent l'abbaisser jusqu'à eux. C'est ainsi que l'envie décourage les talens supérieurs, sans rien mettre à la place. Un Poëte célébre a été déchiré par cent critiques qui n'ont jamais fait que de mauvais vers ; & presque tous les grands hommes ont été accusés d'irréligion par des hommes qui en avoient moins qu'eux. Descartes persécuté fut obligé d'aller finir ses jours loin de sa Patrie sous un ciel âpre & rigoureux ; & lui qui

avoit le mieux prouvé l'exiſtence d'un Dieu, ſe vit qualifié du titre d'Athée.

Cet exemple célébre devroit retenir tous ceux qui veulent donner à d'autres cette dénomination injurieuſe, & les engager à bien péſer, avant de former aucune accuſation en ce genre. Il faut quelquefois ſe méfier d'un zèle prompt à s'allarmer. Le calcul effrayant & outré du Pere Merſenne, ſemble avoir aujourd'hui des ſectateurs : on crie à l'impiété ſans avoir réfléchi ; le ſoupçon ſe tourne en certitude ; on extrait des propoſitions, ſans prendre garde à ce qui eſt à côté ; & on fait un livre pour défendre, dit-on, la Religion. Voilà probablement ce qui eſt arrivé à Mr. Chaumeix : car je veux bien croire qu'il n'a point été infidèle par réflexion : il n'eſt coupable que par

trop de zèle : *ſes erreurs ſont plus de ſon eſprit que de ſon cœur ;* & je penſe aſſez bien de lui, pour croire qu'il aime aſſez la vérité pour ſouffrir qu'on la lui diſe.



CHAPITRE PREMIER.

De l'Article Athée.

L'Homme porte naturellement au fond de son cœur un principe de curiosité qui lui a fait dans tous les temps rechercher, avec une sorte d'avidité, quelle étoit son origine & celle du monde; ce desir vif & inquiet l'a tantôt élevé jusqu'à la connoissance d'un Être suprême; & l'a tantôt rabaissé au point de n'admettre qu'une force aveugle, & de confondre l'esprit avec la matiere. De-là, les extravagances de la Cosmogonie des Anciens, & cette foule de croyances insensées répandues sur la surface de la Terre. Dans des siécles plus éclairés, chez des Nations moins barbares, le systême de la né-

cessité, déguisé sous mille formes, a osé se reproduire revêtu des découvertes qu'on avoit faites dans la Métaphysique, l'Histoire naturelle & la Physique.

Quelques Théologiens plus zélés qu'éclairés, se sont contentés simplement d'exposer les preuves de l'existence d'un Être suprême, & ont ensuite regardé les différens Sectateurs de l'Athéisme, ou comme des furieux insensés, ou comme des hommes dépravés & voluptueux. En partant de ces principes ils ont nié l'existence d'un Athée persuadé de son systême, & ont négligé de réfuter les différents sophismes sur lesquels il s'appuyoit. Cette faute est la cause que ces monstrueuses erreurs ne se sont malheureusement que trop accréditées; soutenues des noms des Thalés & des Anaxagore, qu'on ne pouvoit ranger au

nombre des méchans & des imbécilles, elles n'en eurent que plus de vogue. Il peut donc y avoir des hommes, qui même en cherchant la vérité, se soient grossiérement trompés, & que l'erreur ait séduits : » mais il ne « sçauroit assurément y avoir d'Athée « convaincu de son systême, (dit l'Au- « teur Encyclopédique ;) car il fau- « droit pour cela qu'il y eût une dé- « monstration de la non-existence de « Dieu, ce qui est impossible : mais la « conviction & la persuasion sont « deux choses différentes. Il n'y a que « la derniere qui convienne à l'Athée. « Il se persuade ce qui n'est point, « mais rien n'empêche qu'il ne le croie « aussi fermement, en vertu de ses « sophismes, que le Théiste croit « l'existence de Dieu, en vertu des « démonstrations qu'il en a. «

Ici, M. Chaumeix crie à l'impiété, & accuse l'Auteur de dire que la *question de l'existence de Dieu est problématique.* Il est malheureux qu'un Auteur qui veut défendre la Religion, & intenter contre ses prétendus adversaires des accusations aussi graves, ait aussi peu de connoissances des ouvrages des hommes célébres qui ont traité la même matiere, & des aveux qu'ils ont faits. J'ouvre Clarke & je lis :

Traité de l'Exist. de Dieu. *page* 5.

,, Ce ne sont donc que les Athées de ,, la troisiéme espèce que j'ai en vue ; ,, c'est-à-dire, ceux qui le sont par la ,, voie de raisonnement, & qui fondés ,, sur les principes de la Philosophie ,, soutiennent que leurs arguments ,, contre l'existence de Dieu, leur ,, paroissent, après l'examen le plus ,, exact & le plus sévére, & plus forts ,, & plus concluans que ceux par lesquels on s'efforce de prouver ces

grandes vérités. Ces Athées sont les seuls que je puisse prendre à partie dans ce discours, puisque ce sont les seuls avec lesquels on puisse raisonner. « Ainsi voilà Clarke rangé au nombre des Athées, & M. Chaumeix peut dire de lui ce qu'il dit de l'Auteur Encyclopédique : » Ce n'est pas assez d'avancer ces horreurs, il faut encore faire entendre qu'elles ne sont que des aveux de ceux qui croient l'éxistence de Dieu. «

Je crois inutile de chercher à justifier ce que l'Auteur de l'Article ajoûte sur la méthode qui séduit les Athées. Ils mettent en Thése ce qui est en objection, & font de leurs sophismes un corps de preuves. Alors quelqu'accablantes que soient les difficultés qu'on leur propose, malgré la force victorieuse des arguments dont ils ne peuvent se débarrasser,

ils perſiſtent dans leurs ſentimens. C'eſt la marche qu'ont ſuivie tous les Athées de ſyſtême, & ce qui les rend quelquefois difficiles à bien réfuter ; parce qu'ils emploient, tout à la fois, l'entêtement & l'apparence du raiſonnement. Tel eſt le ſyſtême de Spinoſa qui, malgré qu'il ait été ſi bien réfuté, a encore ſéduit des hommes qui ſe paroient du nom de Philoſophe.. Il n'eſt donc pas égal de commencer par l'affirmative ou la négative d'une propoſition, quand on ne veut pas s'expoſer à l'égarement ; c'eſt une régle de Logique, qui a ſa ſource dans le cœur de l'homme.
» Celui qui a pris parti dans une
» queſtion, n'eſt occupé que des rai-
» ſons qui le favoriſent, & donne
» peu d'attention à celles qui le com-
» battent : il eſt, ſelon Bacon, ſem-
» blable à ces ſuperſtitieux entêtés

de la ſcience des préſages & de «
l'Aſtrologie, qui voient très-bien «
un fait qui leur eſt favorable ; qui «
le citent comme une démonſtra- «
tion, & qui comptent pour rien «
mille faits qui la démentent. «

Je ne ſçais où Mr. Chaumeix va prendre que l'Abbé Yvon, dit dans le paſſage que j'ai cité, » que la « queſtion de l'exiſtence de Dieu eſt « problématique ; que les alternati- « ves ſont également incertaines ; « qu'il n'y a pas plus de raiſon pour « affirmer que Dieu exiſte, que pour « le nier. « Enfin Mr. Chaumeix conclut par regarder l'Auteur de l'Article *Athée*, comme un Athée lui-même. Quelles horreurs ! je n'oſe croire que Mr. Chaumeix ſente tout l'odieux de cette qualification, qu'on ne doit jamais donner à qui que ce ſoit ſans un aveu formel

Préj. leg. page 235.

de sa part. Je crains que sa Logique ne l'ait induit en erreur ; & qu'ayant trouvé égal de commencer par une proposition affirmative ou négative, il n'ait malheureusement pris pour thése : *Tous les Auteurs Encyclopédiques sont des Athées.* Mais poursuivons : cet article est trop intéressant pour ne pas dévoiler ici toutes les infidélités & les bévues de l'Auteur des Préjugés Légitimes.

„ Ici, dit l'Auteur Encyclopédique, „ se présente la célébre question ; „ sçavoir si les Lettrés de la Chine „ sont véritablement Athées? " alors il examine les différentes Sectes répandues dans cette vaste contrée, & principalement celle de *Fo* ou *Foé*. „ Ce Foé mourut âgé de 79 ans ; & „ pour mettre le comble à son impié„ té, après avoir établi l'idolâtrie „ durant sa vie, il chercha à inspirer

l'Athéiſme après ſa mort. Pour “
lors il déclara à ſes Diſciples qu'il “
n'avoit parlé que par énigmes du- “
rant ſa vie..... Celà a donné naiſ- “
ſance, parmi les Bonzes, à une “
Secte particuliere d'Athées, fon- “
dée ſur les dernieres paroles de leur “
maître... Cette derniere Secte ne “
reconnoît d'autre Divinité que la “
matiere, ou plutôt la nature; & “
ſous ce nom, ſource de beaucoup “
d'erreurs & d'équivoques, elle en- “
tend je ne ſçais qu'elle ame inviſible “
du Monde, je ne ſçais quelle force, “
qui produit & arrange les parties “
de l'Univers; c'eſt, diſent-ils, un “
principe très-pur & très-parfait qui “
n'a ni commencement ni fin; c'eſt “
la ſource de toute choſe, l'eſſence “
de chaque être, & ce qui en fait la “
véritable différence. Ils ſe ſervent “
de ces magnifiques expreſſions pour “

„ ne pas abandonner en apparence „ l'ancienne Doctrine ; mais au fond „ ils s'en font une nouvelle. Quand „ on l'examine de près, ce n'est plus „ ce Souverain Maître du Ciel, juste, „ tout-puissant, le premier des es- „ prits & l'arbitre de toutes les créa- „ tures ; on ne voit chez eux qu'un „ Athéisme raffiné, & un éloigne- „ ment de tout culte Religieux. “

Mr. Chaumeix a encore coupé ce morceau, parce qu'il étoit nécessaire pour son plan, que le Lecteur ignorât qu'il étoit question de la Doctrine des Chinois, & commence par ces mots, *ils se servent de magnifiques expressions*. Il confond la relation du Cap de Bon-Espérance avec celle des Peuples de la Floride, mêle le récit d'un Écrivain Anglois avec le sentiment de l'Abbé Yvon ; & de cet assemblage bisarre & monstrueux, il

tire cette conſéquence, plus monſtrueuſe encore : *vous êtes* des *Encyclopédiſtes* ; c'eſt-à-dire, ſuivant le ſens de M. Chaumeix, des *Athées*. Quoi ! eſt-on Athée pour dire que les Chinois ſont Fataliſtes? Je trouve dans le ſixiéme volume des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions : ,, Les "Chinois ne connoiſſent aucune dif- "férence réelle entre les différentes "ſubſtances dont l'aſſemblage com- "poſe l'Univers. Ainſi à prendre ce "mot à la rigueur, & au ſens que "lui donne notre Philoſophie, ils ne "reconnoiſſent qu'une ſubſtance..... "Dans le ſyſtême Chinois tout eſt "éternel, rien ne commence ni ne "ceſſe d'exiſter. « Ainſi voilà M. Freret, les P. P. Maffeï & Couplet, Athées, & l'ouvrage d'un Académie célébre, digne de proſcription.

Quoi ! eſt-on Athée parce qu'on rapporte les difficultés que font les Chinois, contre l'exiſtence d'un Être ſuprême ? Ces objections au contraire nous font voir que les différens Peuples de la terre unis & raſſemblés, n'ont pû encore former un ſeul raiſonnement qui ſoit capable d'ébranler cette importante vérité. „ Les „ Pandets ou Sçavants de l'Inde, re„ gardent la création comme une „ extenſion que Dieu fait de ſa pro„ pre ſubſtance. Selon eux la deſ„ truction n'eſt autre choſe qu'une „ repriſe qu'il fait de cette ſubſtan„ ce : mais demandez-leur comment „ ſe fait cette repriſe de ſubſtance, „ ils vous répondront que Dieu eſt „ comme un océan immenſe, dans „ lequel ſe mouveroient pluſieurs fio„ les d'eau ; que ces fioles, quelque „ part qu'elles puſſent aller, ſe trou-

veroient toujours dans le même "
océan, dans la même eau ; & que "
venant à se rompre, leurs eaux se "
trouveroient en même-temps unies "
à leur tout : ou bien ils vous diront, "
qu'il en est de Dieu comme de la "
lumiere qui est la même par tout "
l'Univers. Ils ne vous payeront ja- "
mais que de pareilles comparai- "
sons, &c. " Ainsi voilà donc Bernier encore au nombre des Athées, & tous les Auteurs qui rapportent ses passages.

Je croirois n'avoir pas encore assez justifié l'Auteur de l'Article Athée, si je n'ajoûtois ici ce qu'il dit pour purger les Chinois de l'Athéisme qu'on leur impute, & pour ôter toute ressource même à ceux qui voudroient s'appuyer de l'autorité de ce Peuple célébre.

„ Il ne faut pas trop faire de "

„ fond, dit notre Auteur, sur le
„ témoignage des Missionnaires; la
„ difficulté d'apprendre la Langue
„ des Chinois & de lire leurs livres,
„ est une grande raison de suspendre
„ son jugement. D'ailleurs en accu-
„ sant, sans doute à tort, les Jésui-
„ tes de souffrir les superstitions des
„ Chinois, on a, sans y penser,
„ détruit l'accusation de leur Athéis-
„ me; on dit qu'ils reconnoissent le
„ Ciel matériel pour l'Etre suprême;
„ mais ils pourroient reconnoître le
„ Ciel matériel (si tant est qu'ils aient
„ un mot dans leur Langue qui ré-
„ ponde au mot de matériel) & croi-
„ re néanmoins qu'il y a quelque in-
„ telligence qui l'habite, puisqu'ils
„ demandent de la pluie, &c. "

Après ce que je viens d'exposer, comment se peut-il que M. Chaumeix soit venu à bout de se persuader que, l'Auteur

l'Auteur de l'Article que je viens d'examiner fût Athée ; comment a-t-il pu attacher cette note injurieuse à un Écrivain qui prouve contre Bayle, dans l'Article *Athéïsme* ,, Qu'il est " impossible qu'une Société d'Athées " vive paisiblement dans l'état de na- " ture ? " Comment M. Chaumeix a t-il pu taxer de suivre des erreurs monstrueuses, un homme qui établit comme principe, que l'Athéïsme ,, avilit & dégrade la nature hu- " maine ? " Comment M. Chaumeix a-t-il pu soupçonner que des Écrivains respectables aient eu le projet d'établir un systême affreux dans un livre où on lit ,, Que l'Athéisme est pu- " nissable, suivant le droit naturel ? " Je me garderai bien de hazarder là-dessus aucune réflexion ; la cause que je défends y gagneroit peu de chose : je me contenterai seulement de dire

qu'il seroit bien essentiel, qu'il existât un Tribunal tout à la fois juste & actif, où toutes les accusations vagues d'irréligion fussent portées. On a sévi plusieurs fois contre les incrédules : il est à naître que le calomniateur d'un homme faussement accusé d'irréligion, ait été puni. Un pareil tribunal seroit bien essentiel à nos mœurs. Il existe l'Histoire des Grands Hommes accusés de magie, on devroit bien faire celle des Grands Hommes injustement accusés d'Athéisme ; c'est un morceau qui manque à notre Littérature.



CHAPITRE II.

De l'Article Bonheur.

MONSIEUR *Chaumeix* dans l'examen de l'Article, *Bonheur*, semble redoubler de zèle; ici se reproduisent sous de nouvelles formes les titres de Matérialistes & d'Athées, qu'il a si libéralement prodigués dans le cours de son ouvrage: » Cherchons, dit-il, en quoi les Encyclopédistes font consister le bonheur, demandons à ces nouveaux Philosophes, ou à l'Abbé, Auteur de cet Article, ce qu'il faut pour se rendre heureux; les choses apparemment que la sagesse & la vérité même nous enseigne devoir rendre heureux ses disciples, dans ces

Préjug. légit. t. 2 p. 7.

„ béatitudes connues de tous les
„ Chrétiens; non, c'eſt pour lui un
„ triſte bonheur que celui-là, écou-
„ tons ſa réponſe.« Eh bien M. Chaumeix, écoutez la réponſe de l'Auteur
de l'Article; elle eſt claire, & vous
pouviez la copier, vous qui avez
copié tant de choſes. La voici: „ La
„ ſource des plaiſirs légitimes ne cou-
„ le pas moins pour le Chrétien que
„ pour l'homme profane: mais dans
„ l'ordre de la Grace il eſt infiniment
„ plus heureux par ce qu'il eſpère,
„ que par ce qu'il poſſéde: le bon-
„ heur qu'il goûte ici bas, devient
„ pour lui le germe d'un bonheur
„ éternel: ſes plaiſirs ſont ceux de la
„ modération, de la bienfaiſance,
„ de la tempérance, de la conſcien-
„ ce; plaiſirs purs, nobles, ſpirituels
„ & fort ſupérieurs aux plaiſirs des
„ ſens. "

Dict. Encycl. Art. Bonheur.

Ce morceau valoit bien la peine d'être copié : mais il renverſoit de fond en comble les erreurs qu'on vouloit trouver dans l Article, *Bonheur* : on ne pouvoit plus dire, après cela : „ Le Chrétien qui voudroit ſçavoir " en quoi conſiſte le vrai bonheur, " ne doit point avoir recours aux Au- " teurs Encyclopédiques, puiſqu'il " n'y trouveroit qu'un alliage bizar- " re d'Épicure & d'Épictéte, au lieu " d'y trouver l'Évangile. " Il falloit encore lire, & on y auroit trouvé : Préj. lég. t. 2 p. 6.

„ Jesus-Christ notre Légiſla- " teur & en même temps notre Dieu, " n'eſt point venu pour anéantir la " nature, mais pour la perfectionner. " Il ne nous fait point renoncer à l'a- " mour du plaiſir ; & ne condamne " point la vertu à être malheureuſe " ici-bas. Sa Loi eſt pleine de char- " mes & d'attraits ; elle eſt toute com- " Diction. Ency. Art. Bonheur.

„ prise dans l'amour de Dieu & du
„ Prochain. "

Ces passages ne sont point équivoques & ne respirent que l'amour de la Religion : aussi M. Chaumeix les a-t-ils retranchés. Est-ce mauvaise foi? Est-ce précipitation? Est-ce défaut de lumieres qui lui fait dire, que

Préj. lég. t. 2 p. 10.

„ Les Auteurs Encyclopédiques en-
„ seignent que le plaisir ou la vo-
„ lupté, comme parloit Épicure,
„ peut seul rendre l'homme heu-
„ reux? " Il ne me convient pas de donner des qualifications quelconques à cet Auteur qui paroît avoir du zèle, c'est au Public à juger. Je serai obligé souvent dans le cours de cette petite brochure, de taxer M. Chaumeix d'infidélité. Comme je prouverai toujours par des faits, j'éviterai autant que je pourrai le ton injurieux qui dépare toujours la vérité. Les

contradictions, en ce genre, marquent toujours la foiblesse de la cause qu'on défend. M. Chaumeix ne s'en est pas quelquefois garanti. Il fait un crime aux Auteurs Encyclopédiques d'avoir cité Montesquieu, & il n'a point rougi d'aller chercher dans des archives de mensonges, les traits qu'il a voulu lancer contre ses ennemis. Il n'a pas même épargné un Journaliste estimable à bien des égards, qui n'a commis d'autre crime que celui que je commets ici, & dont le principal grief est de porter le titre d'*Encyclopédique*.



CHAPITRE III.

De l'Article Fanatiſme.

L'AUTEUR de l'Article *Fanatiſme*, jette un coup d'œil rapide ſur les différentes Sectes éteintes ou ſubſiſtantes, dont les illuſions & les égaremens ont produit toutes les horreurs dont l'eſpèce humaine eſt capable.

Diction. Ency. Art. Fanatiſme.

„ Mais avant d'aller plus loin, „ écartons de nous, dit-il, toutes „ les fauſſes applications, les allu„ſions injurieuſes, & les conſé„quences malignes dont l'impiété „ pourroit s'applaudir, & qu'un zèle „ trop prompt à s'allarmer nous at„tribueroit peut-être, ſi quelques „ Lecteurs avoient l'injuſtice de con„fondre les abus de la vraie Religion

avec les principes monſtrueux de «
la ſuperſtition : nous rejettons ſur «
lui d'avance tout l'odieux de ſa «
pernicieuſe Logique. Malheur à «
l'Ecrivain téméraire & ſcandaleux «
qui, profanant l'uſage & le nom «
de la liberté, peut avoir d'autres «
vûes que celles de dire la vérité par «
amour pour elle, & de détromper «
les hommes des préjugés funeſtes «
qui les détruiſent. «

M. Chaumeix a encore retranché ce morceau ; je laiſſe au Lecteur à faire l'application du portrait.

Après un court détail des ſacrifices ſanglans en uſage chez les Gètes, les Carthaginois & les autres Idolâtres, l'Auteur dit que, ,, les Gymnoſo- «
phiſtes Indiens ſe brûlent eux-mê- « Diction. Ency. Art. Fanatiſme.
mes, afin que leur ame arrive pure «
au Ciel ; comme ils attendent que «
la vieilleſſe ou quelque maladie «

„ violente leur ait ôté toute eſpéran-
„ ce de vivre, c'eſt choiſir le genre
„ de ſa mort, & non en prévenir le
„ terme: mais qu'une jeune épouſe
„ ſe jette dans le bûcher de ſon époux;
„ que les eſclaves ſuivent leur maître,
„ & les courtiſans leur Roi juſqu'au
„ milieu des flammes: voilà ce dont
„ on ne peut attribuer la cauſe qu'à
„ l'extravagance de l'imagination,
„ pouſſée hors des bornes naturelles
„ de la raiſon & de la vie, par une
„ maladie inconcevable. Quand on
„ eſt entêté de ſes Dieux, & frappé
„ d'une vaine terreur juſqu'à mourir
„ pour leur plaire, ménagera-t-on
„ beaucoup leurs ennemis? Delà ces
„ ſiécles de perſécutions qui acheve-
„ rent de rendre le nom Romain
„ odieux à toute la terre, & qui fe-
„ ront à jamais l'horreur du Paga-
„ niſme. "

Voilà le passage tel qu'il se trouve dans le Dictionnaire Encyclopédique. On voit que l'Auteur de l'Article *Fanatisme* ne parle que des Dieux de l'Idolâtrie ; de la fureur des Gètes qui se disputent le barbare honneur d'aller porter à Zamolxis les vœux de la Patrie ; des Indiens qui se jettent au milieu des flammes : il n'y avoit point d'impiété à dire, que ces Peuples sont entêtés de leurs Dieux & frappés d'une vaine terreur. Il falloit cependant trouver de l'irréligion dans ce morceau : Qu'a fait M. Chaumeix ? Il a retranché tout ce qui pouvoit le gêner, & commence ainsi : ,, Quand " on est entêté de ses Dieux jusqu'à " mourir pour leur plaire, ménage- " t-on beaucoup leurs ennemis ? De- " là ces siécles de persécutions ; " & sans ajouter ce qui suit, il fait une vigoureuse sortie sur l'Auteur, en lui

imputant d'insulter à l'attache des premiers Chrétiens pour Jesus-Christ, qui alloit jusqu'à mourir pour lui plaire. M. Chaumeix joint une ironie assez grossiere à cette imputation odieuse, & finit par un autre morceau qu'il tronque encore. Je crois que tout homme impartial verra au premier coup d'œil qu'il n'est là question ni de Martyres ni de Chrétiens, comme le prétend M. Chaumeix. Cet Auteur transporté, ne prend qu'une phrase, qu'un mot des articles qu'il veut censurer. Tout le monde sçait, qu'en usant de cette méthode, on pourroit trouver dans le livre le plus orthodoxe des propositions qui paroîtroient condamnables au premier coup d'œil. L'infidélité saute encore aux yeux dans le morceau qui suit.

„ Mais voici d'autres fureurs,

continue l'Historien du Fanatisme : "Pardonne, Religion sainte, si je rouvre ici tes plaies, & la source de tes larmes." Il fait ensuite la peinture des horreurs commises par les Croisés ; détail que nous ne lisons dans nos Historiens, sans déplorer le funeste aveuglement de ce siécle barbare ; il passe ensuite aux excès commis dans le Nouveau Monde par ces conquérans farouches, qui firent trembler l'Amérique & l'inonderent de sang.

,, Quand le plus humain des Législateurs envoya des Pêcheurs pour annoncer sa Doctrine à toute la Terre, comme une bonne nouvelle, pensoit-il qu'on abuseroit un jour de sa parole pour boulverser l'Univers ? .... Le Christianisme est la meilleure école d'humanité. Une Loi, dit un Auteur qu'au-

„ cun parti ne désavouera, quelle
„ que fût sa croyance, une Loi qui
„ ordonne à ses Disciples d'aimer
„ tous les hommes, sans en excepter
„ même leurs ennemis ; qui leur
„ défend de persécuter ceux qui les
„ haïssent, & de haïr ceux qui les
„ persécutent ; ne leur permet pas
„ de maudire ceux qui bénissent Dieu
„ dans une autre Langue. Ce n'est
„ point à elle qu'on imputera ces
„ fleuves de sang que le Fanatisme a
„ fait couler. Cette fausse idée de
„ Dieu & de la Religion, dit Til-
„ lotson, que nous ne craindrons pas
„ de citer encore, les dépouille l'un
„ & l'autre de toute leur gloire & de
„ toute leur majesté. Séparer de la
„ Divinité la bonté & la miséricorde,
„ & de la Religion la compassion &
„ la charité, c'est rendre inutiles les
„ deux meilleures choses du monde,

la Divinité & la Religion. En effet, “ lorsque la Religion nous pousse à “ faire mourir les hommes pour l'a- “ mour de Dieu ; lorsqu'elle ne sert “ qu'à nous rendre enfans de la colere “ & de la cruauté, ce n'est plus une “ Religion, mais une impiété. Il “ vaudroit mieux qu'il n'y eut point “ de révélation. “

M. Chaumeix auroit dû faire observer à ses Lecteurs, que les Auteurs Encyclopédiques ne font ici, que rapporter les paroles de Tillotson, Archevêque de Cantorbery ; chose qu'il n'a pas faite : Mais le comble de la mauvaise foi est d'avoir dit, d'après l'Auteur de l'Article, *Fanatisme*, que les Payens furent étonnés quand ils virent les Chrétiens devenus plus nombreux, se déclarer une guerre implacable, & au défaut d'armes s'attaquer *par la calomnie.* Nicolaïtes, Carpocratiens, Montanis-

tés, &c. tous connus sous le nom de Chrétiens, donner aux Idolâtres la plus mauvaise idée de la Religion des Saints. Quelle conclusion allez-vous tirer de cet exposé, dit M. Chaumeix? „ Il vaudroit mieux qu'il „ n'y eût pas de révélation. " L'infidélité, je le répéte, saute aux yeux. Il n'y a qu'à confronter les deux textes, pour découvrir la vérité. Qui ne doit être étonné, après cet extrait fidelle, de la hardiesse de M. Chaumeix, qui ne craint point de dire :

Essai de réfutat. de l'Ency. l. 1 p. 275.

„ Il est clair que l'intention des „ Encyclopédistes dans l'Article que „ j'examine ici, est de faire entendre „ que le Fanatisme ou la Religion, „ est la même chose; c'est pourquoi „ après nous avoir montré que la Re„ligion Chrétienne est un Fanatis„me.... " Mais j'ai honte moi-même de rapporter de pareilles accusations.

CHAPITRE IV.

De l'Article Forme.

MONSIEUR *Chaumeix* accuse ici *M. d'Alembert*, d'avoir *confondu l'homme avec la brute*, & cela pour avoir dit : „ Si les bêtes sentent “ t. 2 p. 176
comme l'expérience paroît le prou- “
ver, elles ont donc en elles un prin- “
cipe distingué de la matiere : car “
ce seroit renverser les preuves de “
la spiritualité de l'ame, que de “
croire que Dieu puisse accorder à “
une substance étendue le sentiment “
& la pensée : ou si l'ame des bêtes “
n'est point matiere, pourquoi s'é- “
teint-elle à la destruction de leur “
corps ? La Philosophie de l'École “
n'a pu trouver à cette difficulté “
d'autre réponse : sinon que l'ame “

„ des bêtes étoit matérielle sans être
„ matiere ; au lieu que l'ame de l'hom-
„ me étoit spirituelle : comme si une
„ absurdité pouvoit résoudre une ob-
„ jection ; & comme si nous pouvions
„ concevoir un Être spirituel sous un
„ autre idée, que sous l'idée néga-
„ tive d'un Être qui n'est point ma-
„ tiere.

„ Les Philosophes modernes plus
„ raisonnables conviennent de la spi-
„ ritualité de l'ame des bêtes, & se
„ bornent à dire qu'elle n'est pas im-
„ mortelle, parce que Dieu là voulu
„ ainsi. "

Mais croire que les bêtes sentent & par conséquent qu'elles souffrent, n'est-ce pas enlever à la Religion le grand argument que S. Augustin tire des souffrances de l'homme, pour prouver le péché originel ? Sous un Dieu juste, dit ce Pere, *toute créature qui souffre, doit avoir péché.*

„ Descartes le plus hardi, mais “
le plus conséquent des Philosophes, “
n'a trouvé qu'une réponse à cette “
objection terrible : ç'a été de refu- “
ser absolument tout sentiment aux “
animaux, de soutenir qu'ils ne souf- “
frent point ; & de les regarder com- “
me de purs Automates, &c. “

Quel parti faut-il donc prendre “
sur la question de l'ame des bêtes ? “
Croire, d'après le sens commun “
que les bêtes souffrent ; croire en “
même-temps, d'après la Religion “
que notre ame est spirituelle ; que “
Dieu est toujours sage, toujours “
juste & sçavoir ignorer le reste. “

Cette sage retenue, ce ton philosophique de *M. d'Alembert*, lui a valu de la part de *M. Chaumeix*, les reproches les plus vifs. On peut voir comment cet illustre Académicien a répondu dans le tome 4e. de ses mé-

ſanges de Littératures & de Philoſo-
phie, à toutes ces accuſations. Je me
bornerai ici ſeulement à faire quel-
ques réflexions ſur la critique de M.
Chaumeix.

Si les bêtes ne ſont que de purs
Automates; ſi l'on peut expliquer
par le méchaniſme des nerfs, com-
ment une ſubſtance matérielle peut
avoir des ſenſations, peut haïr, ai-
mer, ſe reſſouvenir, j'avoue qu'on
ôte à la raiſon l'argument le plus fort
qu'elle puiſſe apporter de la ſpiritua-
lité de l'ame. Car je ſuis intimement
perſuadé que la faculté de ſentir ne
peut être l'attribut de la matiere,
(comme je le prouverai par la ſuite)
& que cette faculté ne peut réſider
que dans une ſubſtance ſimple, indi-
viſible, ſpirituelle par conſéquent;
dans une ame en un mot.

„ Mais comment avec des orga-

nes pareils aux nôtres; avec des "
ſenſations ſemblables, & ſouvent "
plus vives, les bêtes reſtent-elles "
bornées à ces mêmes ſenſations, "
ſans en tirer comme nous, une fou- "
le d'idées abſtraites & réfléchies, "
les notions métaphiſiques, les Loix, "
les Sciences & les Arts. C'eſt ce "
qu'il faut nous réſoudre à ignorer. "
C'eſt un triſte ſort pour notre curioſité & notre amour-propre; mais c'eſt le ſort de l'humanité. Envain voudrions-nous arracher le voile que l'intelligence ſuprême a mis devant notre foible vue. La raiſon nous force à croire que la faculté de ſentir ne peut être l'attribut d'une ſubſtance matérielle; les bêtes ont donc une ame; mais la certitude parfaite que nous avons de l'immortalité de la nôtre, ſe fonde principalement ſur ce que Dieu l'a révélé. Or, la même révélation qui

nous apprend que l'ame humaine est immortelle, nous apprend aussi que l'ame des bêtes n'a pas le même privilége. Elle doit donc périr avec leur corps. Voilà je pense, la seule profession de foi sur cette matiere, que l'orthodoxie la plus scrupuleuse soit en droit d'exiger.

Pour ce qui regarde le passage de S. Augustin, que *M. d'Alembert* traduit par *toute créature*, & *M. Chaumeix* par *aucun homme*. Il ne valoit pas la peine de chicaner là-dessus ; & je donne à M. Chaumeix ce passage-ci du même Pere à traduire : *Omnis pœna si justa est, est pæna peccati.* Lib. 1. Retract. Cap. 9. Num. 5.

M. d'Alembert dit que nous ne pouvons avoir d'autre idée de spiritualité, qu'une idée négative ; ce qui est assurément très-vrai & très-orthodoxe ; mais M. Chaumeix, Méta-

physicien plus sublime, prétend en avoir une autre idée. Voici son raisonnement.

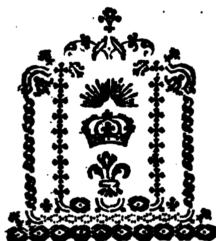
„ Tous les objets qui ont frappé “ mes sens, & par conséquent tous “ les objets que je connois, sont ma- “ tériels ; ainsi l'idée d'un Etre spiri- “ tuel, & la seule que je puisse en “ avoir, est une idée négative, “ c'est-à-dire, qu'en niant les idées “ de tout ce que je connois, j'aurai “ l'idée d'esprit : mais comme c'est “ aussi la seule idée que j'aie du “ néant, le néant ou l'esprit sont la “ même chose. Je vous défie, con- “ tinue-t-il, de vous commenter “ plus fidellement.

Chaumeix t. 2 p. 248.

La seule réponse que mérite ici ce Commentaire, est celle-ci : le néant est la négation de l'être ; l'esprit est la négation de la matiere & de l'étendue. Un homme qui auroit, d'une

ſubſtance ſimple & indiviſible, une autre idée que celle d'une ſubſtance qui n'a point de parties & ne peut point être diviſée, feroit aſſurément un Phénoméne. Ce qui ne peut être diviſé n'eſt pas matiere, & tout ce qui n'eſt pas matiere, ne peut être diviſé; mon ame n'eſt ni matiere, ni étendue; & cependant c'eſt une *ſubſtance* : voilà tout ce qu'il m'eſt permis d'en ſçavoir. Mais M. Chaumeix eſt bien un autre homme; lui qui nous aſſûre qu'il a une idée claire & diſtincte d'une figure de mille angles; que tous les gens inſtruits ont décidé que les bêtes ſont de pures machines; qu'il a de l'eſprit une autre idée qu'une idée négative; qu'il ſoutient de plus, que ,, Les devoirs ,, de la morale, ne peuvent être con- ,, nus par la raiſon, que l'exiſtence des

des corps, eſt une vérité révélée, "
& que l'ame eſt immortelle de *ſa* "
nature. " Je me garderai bien de donner à cette derniere propoſition la qualification qu'elle mérite, la charité me le défend.



CHAPITRE V.

De l'Article Foi.

MONSIEUR *Chaumeix* commence l'examen de l'Article *Foi* par une Satyre contre M. Morellet. Je croirois me rendre complice de sa mauvaise intention, si j'entreprenois même de le réfuter à cet égard : au reste M. Morellet & les Auteurs Encyclopédiques doivent être bien contents, que dans un Article de près de vingt pages *in-folio*, que dans une matiere Métaphysique, & qui tient à toute la Théologie, M. Chaumeix, malgré son talent à découvrir de prétendues impiétés à chaque page, n'ait pu présenter à ses Lecteurs, que quelques propositions détachées, & que sa censure l'ait lui-même induit

en erreur : Entrons dans l'examen de sa critique.

Tout le monde sçait, qu'on regarde comme de *Foi* en Théologie les dogmes rigoureux de la nécessité absolue de la *Foi*; au lieu qu'on traite de sentimens pieux les principes qui peuvent lui servir de correctif. C'est ainsi qu'on dit que la volonté de Dieu de sauver tous les hommes, & la concession des moyens suffisans pour le salut, sont des sentimens pieux & qui approchent de la *Foi*.

„ La Doctrine de l'Eglise Chré- "
tienne n'est pas, dit M. Morellet, "
que hors ceux qui sont visiblement "
de l'Eglise, & qui ont entendu & "
reçu la parole de l'Evangile, tous "
les autres périssent éternellement ; "
c'est seulement que celui qui ne "
croit pas sera condamné ; que celui "
qui ne sera pas de l'Eglise par la "

„ *Foi*, n'entrera point dans le Royau-
„ me des Cieux : mais elle ne décide
„ pas que hors ceux qui sont visible-
„ ment de l'Eglise, & qui ont reçu
„ par les moyens ordinaires la prédi-
„ cation de l'Evangile, aucun n'ait
„ la *Foi*. En un mot cette proposition,
„ *hors de l'Eglise & sans la Foi point*
„ *de salut*, n'est pas la même que
„ celle-ci : *Hors de l'Eglise visible*
„ *point de Foi.*

„ Le dogme de la nécessité de la
„ *Foi*, ne reçoit donc aucune atteinte
„ de l'opinion de ceux qui disent,
„ que des Payens & des Sauvages se
„ sont sauvés par la *Foi*.

„ Mais, dit-on, ces gens-là ne
„ peuvent pas croire, selon ce passage
„ de S. Paul : *Quomodo credent, si*
„ *non audierunt ? Quomodo audient*
„ *sine prædicante ?* Ils sont donc sau-
„ vés sans la *Foi*. Les Théologiens

répondent, que les Payens & les "
Sauvages en question, ne peuvent "
pas croire par les voies ordinaires; "
mais que rien n'empêche que Dieu "
n'éclaire leur esprit extraordinai- "
rement; que personne ne peut "
borner la puissance & la bonté de "
Dieu, jusqu'à décider qu'il n'ac- "
corde jamais ces secours extraor- "
dinaires: cependant on voit que "
l'hypothése de ce secours est abso- "
lument gratuite. "

Voilà le passage comme auroit dû se présenter M. Chaumeix. Voici actuellement sa réponse : j'en élague encore les invectives & les allusions froides.

„ *Jesus-Christ* a dit à ses Dis- " Préj. lég. t. 2 p. 239.
ciples, *allez, instruisez toutes les* "
Nations; quiconque croira & sera "
baptisé, sera sauvé. Il est clair, "
continue M. Chaumeix, que Je- "

„ ſus-Chriſt vouloit que toutes les
„ Nations ne fuſſent ſauvées que par
„ le moyen de l'inſtruction de ſes
„ Apôtres & de leurs ſucceſſeurs,
„ & que le Baptême fut le ſceau de
„ la promeſſe du ſalut qu'il faiſoit au
„ monde, juſtement condamné à une
„ punition éternelle. Quelle diffi-
„ culté trouvez-vous à ce que la plus
„ grande partie du genre humain
„ périſſe éternellement? Le nombre
„ des Elus doit-il être celui de la plus
„ grande partie des hommes?"

Ce raiſonnement peut ſe réduire à l'une de ces deux prétentions.

1°. Ou qu'aucune créature n'a jamais été & ne ſera jamais éclairée extraordinairement, & que les Infidelles ne peuvent jamais avoir des moyens dont le bon uſage puiſſe les conduire infailliblement à la grace de la *Foi*, quoique ces moyens ne ſoient

pas naturels : dans ce cas la proposition est téméraire.

2°. Ou que l'infidélité même négative est un péché : erreur que l'Église a condamnée dans *Baïus*. *Infidelitas purè negativa in his quibus Christus non est prædicatus, peccatum est*. Num. 68.

C'est à *M. Chaumeix* à choisir ; car il faut qu'il soutienne l'une de ces deux propositions, pour trouver répréhensible le passage que j'ai rapporté ; autrement il n'auroit seulement pas entendu l'état de la question. Qu'on juge par-là combien la critique de cet Auteur est juste, & sa science théologique profonde : Mais continuons. *M. Morellet* se fait & résout ensuite les objections sur la nécessité de la *Foi*, qu'on trouve dans tous les Traités de Théologie.

» Mais si un infidèle a des "

„ moyens ſuffiſans pour obſerver „ la loi naturelle, dit *M. Morellet*; „ s'il a le ſecours de la grace pour „ cela, il peut fort bien arriver qu'il „ l'obſerve effectivement ; c'eſt ce „ que prouve clairement l'hypothé- „ ſe que fait Collius, &c. S. Tho- „ mas répond, que ſi cet homme ob- „ ſervoit la Loi naturelle, Dieu lui „ enverroit plutôt un Ange du Ciel „ pour lui annoncer les vérités qu'il „ eſt néceſſaire qu'il croie pour arri- „ ver au ſalut, ou qu'il uſeroit de „ quelque moyen extraordinaire pour „ le conduire à la *Foi*; & qu'ainſi il „ ne ſe ſauveroit pas ſans la foi, ou „ s'il fermoit les yeux à la vérité, „ après l'avoir entrévue, ſon infidé- „ lité ceſſeroit d'être purement né- „ gative.

Préj. lég. & 2 p. 241. » Il eſt faux, répond *M. Chaumeix*, » que S. Thomas convienne de la poſſi-

bilité de l'hypothése. » Voilà qui est formel. Cependant voici le passage de ce Docteur : *Si aliquis in silvis vel inter bruta animantia nutritus, ductum naturalis rationis sequeretur in appetitu Boni & fugâ mali; certissimè est tenendum quòd ei Deus, vel per internam inspirationem, revelaret ea quæ sunt ad credendum necessaria, vel aliquem fidei prædicatorem ad eum dirigeret, sicut misit Petrum ad Cornelium.* Quæst. 14. de Verit. Art. II.

On peut juger actuellement de la foi qu'il convient d'ajouter aux démentis formels de l'Auteur des Préjugés Légitimes.

Je ne réfuterai point ce qu'il ajoute ensuite : comme ce ne sont que des reproches vagues, & des déclamations vaines, assaisonnées du fiel qu'il répand toujours sur les Auteurs Encyclopédiques, je ne m'y arrêterai pas.



CHAPITRE VI.

De l'Article Christianisme.

Dict. Encycl. t. 3 p. 384.

LE Christianisme, dit l'Auteur de cet Article, peut-être „ considéré dans son rapport, ou „ avec des vérités sublimes & révé„ lées, ou avec des intérêts politi„ ques; c'est-à-dire dans son rapport, „ ou avec les félicités d'une autre „ vie, ou avec le bonheur qu'il peut „ procurer en celle-ci. Envisagé sous „ le premier aspect, il est entre tou„ tes les Religions qui se disent ré„ vélées la seule qui le soit effective„ ment, & par conséquent la seule „ qu'il faut embrasser. Les titres de „ sa divinité sont contenus dans les „ livres de l'ancien & du nouveau „ Testament: la critique la plus sé-

vere reconnoît l'authenticité de ces ❝ livres : la raison la plus fiere respec- ❝ te la vérité des faits qu'ils rappor- ❝ tent ; & la saine philosophie s'ap- ❝ puyant sur leur authenticité & sur ❝ leur vérité, conclut de l'un & de ❝ l'autre que ces livres sont divine- ❝ ment inspirés, &c. ❝

Mais la morale du Christianisme ❝ est non-seulement la seule vraie, ❝ mais elle est encore la plus utile, ❝ suivant cette régle invariable, ❝ qu'il n'y a rien d'universellement ❝ utile, qui ne soit exactement vrai, ❝ ces deux choses marchant toujours ❝ de front & agissant en même-temps ❝ sur les esprits. Jesus-Christ en ap- ❝ portant au monde sa Religion, s'est ❝ proposé pour fin, d'instruire les ❝ hommes & de les rendre meilleurs. ❝ Sa morale, à ne la considérer même que dans le rapport qu'elle peut avoir

avec notre bonheur ici bas, est encore la plus utile, parce qu'elle est la plus vraie.

Dict. Encycl. t. 3 p. 884.

» Les autres législateurs pour imprimer aux Peuples le respect envers les loix qu'ils leur donnoient, ont aspiré à l'honneur d'en être regardés comme les organes de la Divinité.... Ainsi Amasis chez les Égyptiens, prétendoit avoir reçu ses loix de Mercure, de Lycurgue, d'Apollon; Numa, de la Déesse Égerie, &c.

„ Mais en faisant descendre du ciel en terre, comme d'une machine, tous ces Dieux, pour leur inspirer les loix qu'ils devoient dicter aux hommes, les Législateurs nous montrent dans leurs personnes des fourbes & des imposteurs qui, pour se rendre utiles au genre-humain en cette vie, ne pensoient guère à

ſe rendre heureux dans l'autre. "
Jeſus-Chriſt animé d'un eſprit bien "
différent de celui de tous les Légiſ- "
lateurs dont j'ai parlé, commença "
par détruire les erreurs qui tyran- "
niſoient le monde. Afin de rendre "
ſa Religion plus utile, en lui don- "
nant pour premier objet la félicité "
d'une autre vie, il voulut encore "
qu'elle fit notre bonheur en celle-ci. "
Sur la ruine des Idoles dont le cul- "
te ſuperſtitieux entraînoit mille déſ- "
ordres, il fonda le Chriſtianiſme "
qui adore en eſprit & en vérité un "
ſeul Dieu, juſte remunérateur de la "
vertu. Il rétablit dans ſa ſplendeur "
primitive la loi naturelle que les "
paſſions avoient obſcurcie. Il ré- "
véla aux hommes une morale juſ- "
qu'alors inconnue dans les autres "
Religions, il leur apprit à ſe haïr "
ſoi-même, à renoncer à ſes plus "

„ cheres inclinations. Il grava dans
„ les esprits ce sentiment profond
„ d'humilité, qui détruit & annéan-
„ tit toutes les ressources de l'amour
„ propre, en le poursuivant jusque
„ dans les replis les plus cachés de
„ l'ame. Il ne renferma pas le par-
„ don des injures dans une indiffé-
„ rence stoïque, qui n'est qu'un mé-
„ pris orgueilleux de la personne qui
„ a outragé; mais il le porta jusqu'à
„ l'amour même pour les plus cruels
„ ennemis. Il commanda d'allier la
„ modestie avec les plus rares talens.
„ Il réprima par une sévérité *pruden-*
„ *te*, le crime jusque dans la volonté
„ même, pour empêcher de se pro-
„ duire au dehors & d'y causer de
„ funestes ravages. «

J'ai cru devoir rapporter ce passa-
ge en entier, quoiqu'un peu long,
parce que M. Chaumeix, en a tiré

des conséquences injurieuses à la Religion de l'Auteur, & que la seule inspection du texte tranchera la difficulté, & servira à mettre dans tout son jour la mauvaise foi du Critique.

„ Quoique les Auteurs Encyclopédistes, dit M. Chaumeix, ne " mettent pas d'ordinaire leurs impiétés dans les Articles, où l'on " pourroit aisément les trouver, néanmoins à l'Article *Christianisme*, ils " n'ont pû éviter de se trahir.... Ils " ont conclu que ne nous devons regarder Jesus-Christ que comme un " Législateur.... Ceux-ci de même " que Jesus-Christ, ont-ils avancé, " ont appuyé leurs loix du dogme des " peines & des récompenses d'une " autre vie. Tous les Législateurs se " sont tous dits inspirés pour annoncer " la vérité aux hommes; donc vous " n'avez regardé Jesus-Christ que "

Préj. lég. t. 2 p. 277.

„ comme un Légiſlateur, & la preu-
„ ve, continue M. Chaumeix, c'eſt
„ que vous avez oſé prononcer que
„ la conduite de Jeſus-Chriſt vous
„ paroiſſoit prudente. "

Voilà les piéces du procès, c'eſt au Lecteur à juger : mais aſſurément il n'eſt perſonne qui au premier coup d'œil, ne voie qu'il n'y a pas un mot de tout cela.

Mais ce n'eſt pas tout. L'Auteur de l'Article *Chriſtianiſme*, après avoir confondu ceux qui veulent attaquer la morale de Jeſus-Chriſt du côté de ſa perfection, combat après, ceux qui ſe retranchent à dire que cette perfection même eſt nuiſible aux États ; diſtillent leur fiel contre le célibat que la Religion Chrétienne conſeille à un certain ordre d'hommes pour une plus grande perfection, & contre le luxe qu'elle défend. L'Auteur s'éleve

contre ces deux reproches, & conclut à l'égard du luxe, que puisque le Christianisme permet les dépenses à proportion de l'inégalité des fortunes, il n'est point un obstacle aux progrès des Arts, du commerce & de l'industrie, toutes choses qui concourent à la splendeur des États.

Mais il est des hommes qui cherchant toujours des prétextes plausibles pour se livrer à leurs passions, portent tout à l'excès en matiere de morale, & aiment spéculativement tout ce qui tient d'une dureté farouche, & de mœurs féroces; les différentes hérésies en fournissent plusieurs exemples: tels furent les Novatiens & les Montanistes, qui reprochoient à l'Eglise son extrême indulgence dans le temps même où pleine encore de sa premiere ferveur, elle imposoit aux Pécheurs publics des pé-

nitences canoniques, dont la peinture seroit capable d'effrayer aujourd'hui les solitaires de la *Trappe*. Tels ont été les Hussites qui ont préparé les voies à la réformation des Protestants. „ Dans l'Eglise même Ca-
„ tholique, ajoute l'Auteur de l'Ar-
„ ticle *Christianisme*, il se trouve de
„ ces prétendus spirituels qui, soit
„ hypocrisie, soit misanthropie, con-
„ damnent comme abus, tout usage
„ des biens de la providence, qui
„ va au-delà du strict nécessaire,
„ &c. "

Ici *M. Chaumeix* accuse l'Auteur d'invectiver contre ceux qui nous prêchent la morale de l'Evangile.
„ Nous ne devons prendre des créa-
„ tures (ajoute-il dogmatiquement)
„ que ce dont nous ne pouvons abso-
„ lument nous passer. " Cela seroit

excellent, si l'Encyclopédie n'étoit faite que pour des *Chartreux*, & si les conseils de l'Evangile étoient autant de préceptes.

„ Je ne prétends point condam- "
ner, dit un Prédicateur célébre, "
les distinctions des dignités & de "
naissance, que les vêtemens & les "
équipages peuvent marquer, & "
qui ont besoin en quelque maniere "
de certain faste extérieur, pour "
se soutenir, pour attirer le respect "
dû à leur condition : telle est la "
foiblesse humaine, elle a besoin "
d'un déhors qui frappe, soit pour "
maintenir le commandement, soit "
pour adoucir l'obéissance. Vivez "
Chrétiens, paroissez d'une maniere "
convenable à votre état; ce n'est "
point ce que j'ai à vous reprocher; "
sur quoi je suis obligé de vous "

„ blâmer, c'eſt ſur ces excès qui „ vont au-delà de votre condition, „ de vos revenus, &c. “

On voit que tous les Prédicateurs ne ſont pas auſſi rigides que M. Chaumeix.



CHAPITRE VII.

De l'Article Éclectique.

MONSIEUR *Chaumeix* n'a pas craint de mettre sur le compte des Auteurs Encyclopédiques, ce qu'ils ont dit de la Doctrine d'Epicure. Il a fait un crime à *M. Diderot*, d'avoir rapporté le systême de ce Philosophe. Quoi, l'honneur & l'intérêt de la Religion exigeroient-ils qu'on supprimât ces détails ? Les dogmes de l'Evangile, après avoir subjugué les plus grands hommes, viendroient-ils échouer contre la Philosophie d'*Épicure* & de *Platon* ? Non, le croire c'est montrer une pusillanimité coupable, ou une ignorance honteuse. Qu'on étale aux yeux du Chrétien les systêmes du Paganisme

les mieux liés, il sçaura en démêler tous les détours. L'Ecole de Jesus-Christ peut combattre à découvert & confondre l'Ecole de *Platon*. On peut donc, on doit même dans un ouvrage Philosophique, comme l'Encyclopédie, retracer sous nos yeux les erreurs & les vérités qu'ont enseigné les anciens Philosophes, sur tout quand les faits déposés dans ces archives de l'esprit humain, sont avérés & prouvés par l'Histoire : ainsi sans être accusés d'une audace coupable, plusieurs grands hommes nous ont donné l'Histoire des moeurs & des sentimens des anciens Philosophes. Nous vivons dans un siécle trop éclairé, & la vérité de la Religion Chrétienne est trop bien étayée, pour chercher à détruire par un zèle indiscret les monuments de l'Antiquité, qui sont échappés à la fureur des temps.

Cependant un excès auſſi blamable ſemble avoir porté *M. Chaumeix* à faire aux Auteurs Encyclopédiques les reproches les plus vifs, dans l'examen qu'il a fait de l'Article *Eclectiſme* : quelle autre raiſon en effet auroit pu l'y déterminer ; ces Auteurs n'ont fait que rapporter ce que Bruker, Deſlandes, & tant d'autres ont dit.

„ *L'Eclectiſme* qui avoit été la " Philoſophie des bons eſprits depuis " la naiſſance du monde, ne forma " une Secte & n'eut un nom que vers " la fin du ſecond ſiécle. " Dict. Encycl. Art. Eclect.

Quoi, dit M. Chaumeix, tous " ceux qui croyoient aux vérités que " Dieu avoit révélées à nos premiers " Peres : enfin, tous ceux qui par " leur foi mériterent que leurs ac- " tions leur fuſſent imputées à juſti- " ce, qui aſſurément n'étoient pas " des *Eclectiques*, n'étoient pas auſſi " de bons eſprits ! " Préj. leg. t. 2 p. 150.

Il n'eſt aſſurément ici queſtion ni d'Abraham ni de Jacob ; c'eſt de la Philoſophie *Éclectique* dont parlent les Auteurs Encyclopédiques. *M. Chaumeix* veut-il pouſſer la barbarie ou l'ignorance juſqu'au point de refuſer à quelques Philoſophes Payens le titre de bons eſprits, dans le ſens qu'on l'entend ordinairement : Qu'il voie les aveux qu'en ont faits les Peres de l'Egliſe.

Tert. Apol. *Ecoutez les témoignages de vos propres Philoſophes*, diſoit Tertullien, *rendez-vous à leur autorité. Platon ne vous paroît-il pas un maître ſolide & intelligent ? Devez-vous craindre de ſuivre les traces d'un guide ſi éclairé ?*

Que *M. Chaumeix* parcoure la liſte des *Sages* qui ont fleuri dans le Paganiſme, & que revendiquent Juſtin Martyr, & Euſebe. Mais les *Éclectiques*, recueillant de tous les

Philoſophes ce qu'ils trouvoient de plus conforme à la raiſon, vinrent à bout de former le ſyſtême d'extravagances le plus monſtrueux que l'on put imaginer. Ils ſuppoſerent des miracles, des extaſes & des Génies: Toutes ces idées puiſées dans le ſyſtême de Platon, ou groſſierement pillées d'après celles des Chrétiens, donnerent lieu aux extravagances de cette Théurgie dont nous parlent les Peres des premiers ſiécles de l'Egliſe. *Porphyre*, qu'on nommoit par excellence le Philoſophe, écrivant à *Anebon*, Prêtre Egyptien, agite pluſieurs queſtions ſur la nature de Dieu, ſur la différence des Anges & des Démons, ſur les rangs établis entre ces Démons, ſur le Deſtin, la Magie Pratique, &c.

Cependant c'eſt de cet alliage bizarre de Jeſus-Chriſt & de Platon,

que l'Auteur Encyclopédique appelle *systême d'Extravagances*, dont M. Chaumeix semble vouloir se rendre l'apologiste.

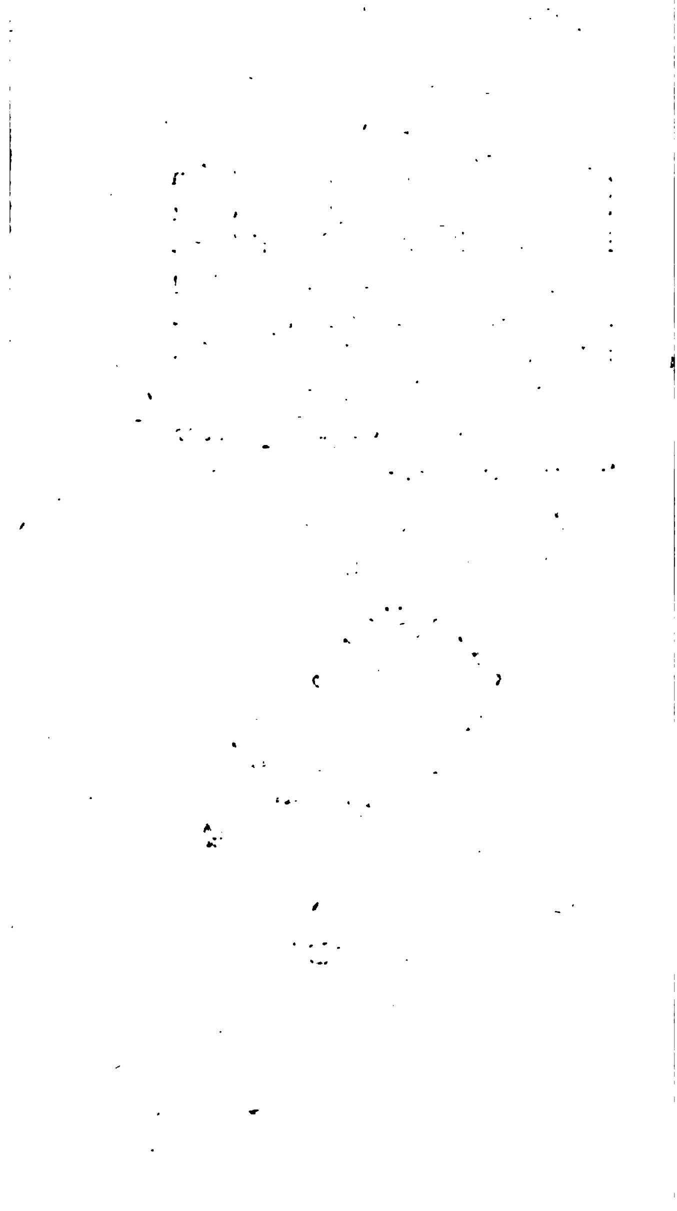
Préj. lég. t. 2 p. 151.

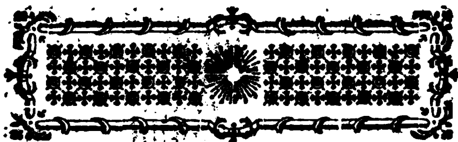
,, Quoi, dit-il, vous reprochez ,, aux *Éclectiques* de donner dans un ,, travers inconcevable, parce qu'ils ,, admettent les dogmes des Chré- ,, tiens; & vous appellez le systême ,, des *Éclectiques*, un systême d'ex- ,, travagance: falloit-il donc, ajou- ,, te-t-il, qu'ils fussent Encyclopé- ,, diques? &c. "

Comment faut-il appeller un systême qui ne faisoit que parodier, (qu'on me passe cette expression,) les dogmes des Chrétiens, sinon, un systême d'extravagances. Quel apologiste de la Religion des Saints que M. Chaumeix! Quel défenseur des dogmes du Christianisme, qu'un

homme qui trouve mauvais qu'on blâme les *Éclectiques*, d'avoir voulu imiter par leurs mystères théurgiques, les dogmes de la Réligion! *Je ne vous demande point, disoit Arnòbe, aux Payens, si vous avez des Génies qui vous inspirent; mais si ces Génies sont dignes du culte que vous leur rendez*. Lib. 7.







JUSTIFICATION
DE PLUSIEURS ARTICLES
DU DICTIONNAIRE
ENCYCLOPEDIQUE,
OU
PRÉJUGÉS LÉGITIMES
CONTRE
ABRAHAM-JOSEPH DE CHAUMEIX.

Quoniam noluisset committere ut Athenienses bis peccaren tin Philosophiam. Diog. laert. in Arist.

SECONDE PARTIE.

TOUTES nos idées viennent des sens ; cette premiere donnée de la métaphysique, respectée pendant plu-

fieurs fiécles, fut profcrite à la renaiffance de la Philofophie. Cette vérité fe trouvant dans le voifinage des qualités occultes & des formes fubftantielles, fut aifément méconnue par ceux qui vouloient renverfer les extravagances & les fyftêmes chimériques du Péripatétifme.

Ariftote que les Scholaftiques encenfoient par reconnoiffance, puifqu'ils appuyoient toutes leurs erreurs de fon autorité, étoit encore de plus, protégé par les Théologiens. Le Fanatifme des Sectateurs de ce grand homme, tenoit enchaîné au pied de l'Idole, ceux qui ofoient le contredire: ainfi Ramus, Bitaud, Villon & de Claves furent traités comme des ennemis de l'État & de la Religion, pour avoir ofé tenter cette efpèce de révolte. On étoit fi peu perfuadé que l'opinion que nos idées viennent des

ſens, fut dangereuſe, que dans l'Arrêt du Parlement, rendu contre Villon, en faveur d'Ariſtote, on défendit ſous peine de la vie, d'enſeigner aucunes maximes contraires. Il étoit bien triſte ſans doute, pour la vérité d'être défendue avec un appareil ſi impoſant; mais il étoit encore bien plus humiliant pour elle, de voir ſoutenir avec la même force les queſtions ſur la matiere premiere, ſur les formes ſubſtantielles & ſur la tranſmutation des élémens. Ce cortége tout aviliſſant qu'il étoit, ne la fit cependant pas méconnoître par Bacon. Ce grand homme fut un des premiers qui oſa faire pénétrer quelques rayons de lumiere dans le labyrinthe obſcur où s'égaroient les Péripatéticiens. Pour connoître la vérité, il falloit s'élever au-deſſus des opinions, & ſoumettre à un examen rigoureux, les

axiomes & les notions communes. Un doute général fut donc la base de la méthode qu'employa Bacon.

Dans ce naufrage général de toutes ses opinions & de toutes ses idées, il reconnut deux guides, nos sens & l'expérience. Toutes nos idées naissent des sens ; toutes nos connoissances ne sont donc que des manieres de réunir, de comparer les faits qu'ils nous indiquent. Cette vérité paroissant seule & sans être obscurcie par l'alliage des erreurs & des préjugés Scholastiques, en devenoit plus lumineuse.

Enfin Descartes vint ; le doute qu'enseignoit Bacon lui parut un fil propre à le guider dans la recherche de la vérité : Mais Descartes, né avec une imagination vive & féconde, se mit dans un point de vûe encore plus élevé que n'avoit fait Bacon : tout

s'anéantit à ses yeux, excepté lui-même. Son existence lui parut le premier chaînon de cette chaîne immense, qui devoit le conduire à la vérité. Bacon étoit remonté des faits aux principes ; Descartes descendit des principes aux faits. *Je pense, donc j'existe*, fut le premier de ses principes : mais son ame, cet être pensant, flottant seul sur le cahos des opinions & des connoissances humaines, devoit donc avoir des idées ; car qu'est-ce qu'un, être spirituel sans idées ? " L'ame a donc des idées dès l'instant " qu'elle commence d'être : il y a donc " des idées innées. " De la spiritualité de l'ame, Descartes avoit conclu les idées innées ; c'étoit descendre des principes aux faits ; mais des idées innées, il n'avoit pas conclu la spiritualité de l'ame ; il auroit contredit la méthode qu'il avoit employée pour

base de son systême, & seroit remonté des faits aux principes.

Le sort des chefs de Sectes, est d'avoir pour successeurs des enthousiastes qui abusent des principes de leur maître & font schisme. La méthode de Bacon & de Descartes, donna naissance à deux systêmes d'impiété. Bacon fut précurseur de Hobbes, & Descartes le fut de Spinosa.

Les idées innées jouissoient de toute la fortune que leur avoient procurée la célébrité de Descartes, & l'attrait de la nouveauté, quand Locke parut. Il combattit cette opinion en Logicien exact, & en homme qui sçavoit faire des expériences sur l'ame & rassembler des faits.

Nos idées viennent des sens; l'expérience le prouve. Notre ame est une substance spirituelle & immortelle; la révélation nous en assure.

Voilà le point où Locke devoit s'arrêter ; mais il mit l'histoire de ses opinions à côté de celle de ses connoissances. Il est un terme où la Métaphysique nous laisse ; & c'est à ce terme là même, que la révélation nous prend : nous devons alors nous laisser conduire ; & notre foible vûe ne doit point chercher à percer le voile dont elle nous couvre : tout nous dit qu'il faut sçavoir nous taire & ignorer ce qu'elle ne daigne pas même nous apprendre.

Locke accoutumé à détruire des opinions reçues, & à rabaisser l'orgueil de l'esprit humain, s'avança jusqu'à dire que „ nous ne serions “ peut-être jamais capables de con- “ noître si un être matériel pense ou “ non; par la raison qu'il nous est “ impossible de découvrir par la con- “ templation de nos propres idées, “

„ sans la révélation, si Dieu n'a point
„ donné à quelques amas de matiere
„ disposée comme il le trouve à pro-
„ pos, la puissance d'appercevoir &
„ de penser, ou s'il n'a point uni &
„ joint à la matiere ainsi disposée une
„ substance immatérielle qui pense;
„ car par rapport à nos notions, il ne
„ nous est plus malaisé de concevoir
„ que Dieu peut, s'il lui plaît, ajou-
„ ter à notre idée de la matiere la
„ faculté de penser, que de com-
„ prendre qu'il y joigne une autre
„ substance avec la faculté de penser;
„ puisque nous ignorons en quoi
„ consiste la pensée, & à quelle es-
„ pèce de substance cet être tout-
„ puissant a trouvé à propos d'accor-
„ der cette puissance, qui ne sçauroit
„ être dans aucun être créé; qu'en
„ vertu du bon plaisir & de la bonté
„ du Créateur. "

Malgré la circonſpection de Locke, le Docteur Stillingflet l'attaqua, & cette diſpute ne finit qu'à la mort du Prélat Anglois. Locke fut accuſé de matérialiſme ; mais il ſuffit de dire ici pour ſa juſtification, qu'il n'avoit point prétendu attaquer les fondemens de la Religion ; qu'il ſeroit aiſé de prouver que perſonne n'a peut-être mieux établi que lui la ſpiritualité de l'Être ſuprême, & qu'il n'eſt tombé en contradiction avec lui-même, que par haine pour le ſyſtême Cartéſien, avec lequel il étoit difficile de réſoudre les difficultés qu'il propoſoit. Au reſte, cette queſtion eſt étrangere à mon ſujet, puiſqu'elle n'eſt point une conſéquence des principes de Locke contre les idées innées. Qu'on ait abuſé de quelques paſſages de ce grand homme ; que quelques-uns de ſes partiſans aient

passé les bornes où il s'étoit arrêté, il a eû le sort de tous les Métaphysiciens qui ont passés pour Législateurs. *Mallebranche* a fait naître le systême de *Berkeley*.

La Métaphysique semble toujours marcher entre le Scepticisme & le Fatalisme ; il n'y a que la révélation qui puisse nous guider : aussi arrêta-t-elle Mallebranche sur le bord du précipice où il étoit prêt à tomber. Il ne faut donc pas rejetter des principes surs & évidens parce qu'on en a abusé. Cette méthode n'est pas bonne, quoique *M. Chaumeix* l'ait souvent pratiquée : il ne cesse de répéter dans le cours de son ouvrage, que tous les Matérialistes n'admettent point d'idées innées. Je me contenterai de répondre ici, que les Égoïstes ont formé leur systême des principes de Descartes & de Mallebranche. Le prin-

cipe que nos idées viennent des sens, n'est point contraire à la Religion; & M. Chaumeix n'a pas refuté Locke, comme il voudroit le faire croire: c'est ce que je vais prouver ici.



CHAPITRE PREMIER.

Que le système que nos idées viennent des sens, n'est point contraire à la Religion.

„ ON peut diviser toutes nos
„ connoissances en directes &
„ en réfléchies. Les directes sont cel-
„ les que nous recevons immédiate-
„ ment, sans aucune opération de
„ notre volonté ; qui trouvant ou-
„ vertes, si on peut parler ainsi, tou-
„ tes les portes de notre ame, y en-
„ trent sans effort. Les connoissances
„ réfléchies sont celles que l'esprit
„ acquiert en opérant sur les direc-
„ tes, en les unissant & en les com-
„ binant.

„ Toutes nos connoissances direc-
„ tes se réduisent à celles que nous

recevons par les ſens ; d'où il s'en- "
ſuit que c'eſt à nos ſenſations que "
nous devons toutes nos idées. "

C'eſt ainſi que l'illuſtre d'*Alembert* s'eſt exprimé dans la Préface du premier Volume de l'Encyclopédie. Ce ſentiment que tous les Théologiens ont cru vrai, jusqu'à la renaiſſance du ſyſtême Carteſien, ne méritoit pas de la part de *M. Chaumeix*, par cette ſeule raiſon, ni le titre *d'impie*, ni le titre *d'extravagant*. On peut être très-orthodoxe & ne point croire aux idées innées. Ce dernier ſentiment n'eſt pas érigé en article de foi ; auſſi peut-on le rejetter, ſans pour cela être ſoupçonné de matérialiſme.

Que l'ame avant le péché ait été dans un ſyſtême différent de celui où elle eſt aujourd'hui ; qu'exerçant un empire abſolu ſur ſes ſens, elle ait pû

en suspendre l'action à son gré ; qu'elle ait eu des idées antérieures à leur usage, ce n'est pas ce dont il est question ici. M. d'Alembert abandonne judicieusement à M. Chaumeix les réflexions qu'il pourroit faire sur cet état heureux qui n'a malheureusement pour nous existé que quelques instans. Dans l'état d'ignorance où il a plu à l'Être suprême de nous laisser dans l'état actuel, nos sens sont la source occasionelle de nos connoissances; & l'ame est aussi dépendante des sens, que s'ils étoient la cause physique de ce qu'ils ne font qu'occasionner. C'est une vérité dure, mais qui est d'expérience. Rien ne prouve peut-être mieux que nous sommes déchus d'un état plus parfait par notre désobéissance, que cette dépendance servile où se trouve notre ame. Ainsi le systême que nos idées

viennent des sens, est peut-être plus propre à expliquer le péché originel, que celui des idées innées.

Mais dans l'hypothése que nos idées viennent des sens, comment l'ame pensera-t-elle après sa séparation du corps? Quel sera l'ordre de ses idées? Questions que M. Chaumeix fait fiérement aux Auteurs Encyclopédiques, pour prouver (nous assure-t-il) qu'ils sont matérialistes. A cela il suffit de répondre que le *comment* n'est du ressort, ni des Auteurs Encyclopédiques, ni de M. Chaumeix. Notre ame est spirituelle & immortelle, voilà ce que la raison & la révélation nous enseignent : unie ici bas à un corps, elle en est dépendante pendant le temps qu'elle y est enfermée. Voilà l'état sur lequel il est permis au Philosophe de raisonner ; & l'on peut dire, sans être *Matérialiste*, avec

M. Diderot, » Quelque soit la ma-
„ niere dont nous penserons quand
„ notre ame sera débarassée de son
„ enveloppe & sortira de l'état de
„ Chrysalide, il est certain que cette
„ coque méprisable, dans laquelle
„ elle reste détenue pour un temps,
„ influe prodigieusement sur l'ordre
„ des pensées qui constituent son
„ être. "

M. Chaumeix trouve dans ce passage une *raillerie* amère : pour moi je n'y vois que le ton qui convient à un Philosophe, qui parle d'un état sur lequel il n'a pas plu à Dieu de nous éclairer davantage : & sur la *maniere dont nous penserons* quand notre ame sera débarassée de son enveloppe, M. Chaumeix n'en sçait surement pas plus que moi ; quand bien même il me fourniroit le catalogue des idées innées.

Le sentiment que nous devons toutes nos idées à nos sensations, étant une vérité d'expérience d'après laquelle sont partis les Auteurs du Dictionnaire Encyclopédique, il n'est pas étonnant que cette prétendue *impiété* se soit reproduite dans un nombre prodigieux d'articles. M. Chaumeix devoit donc s'attacher à prouver que ce principe est contraire à la Religion. Je me garderai bien de le suivre Chapitre par Chapitre. Pour lire une pareille réfutation, il faudroit avoir lu la critique. Eh ! qui a eu comme moi le courage de parcourir un recueil d'injures, sous le titre d'Apologie de la Religion, où l'Auteur, à mille infidélités, a joint encore les contradictions les plus grossieres, comme : *les Encyclopédistes sont Matérialistes* ; & puis, le volume suivant, *M.* d'*Alembert* est accusé d'avoir

donné une ame ſpirituelle aux bêtes, & injurié en conſéquence.

On eſt indigné, (qu'on paſſe ce terme à un homme qui aime la vérité,) on eſt indigné, dis-je, de voir intenter, à la tête de chaque Chapitre de l'ouvrage de M. Chaumeix, les accuſations les plus graves & les plus inouies, & de trouver ſes preuves uniquement appuyées ſur des paſſages tronqués, comme je l'ai déjà fait voir, & ſur la prétendue erreur que nos idées viennent des ſens.

Faut-il être Cartéſien pour être rangé au nombre des Chrétiens? Je vais tâcher au moins de rendre la choſe problématique pour M. Chaumeix, car je ne prétends pas le convertir.

Si l'ame pouvoit penſer indépendamment des organes du corps, dans

l'état actuel ; * ce seroit par une force d'action & de réaction sur elle même : d'où il s'ensuivroit.

1°. Que cette force seroit plus grande, quand les organes du corps seroient affoiblis ; & que les principes innés devroient paroître avec plus de vivacité dans l'état de sommeil : or, l'expérience nous prouve le contraire ; car l'ame dans cet état, ne peut seulement pas suppléer par elle-même aux idées dont elle est privée par l'interception de l'exercice de la mémoire. De-là nulle distinction du présent & du passé ; nulle liaison, nul rapport entre les idées chimériques d'un homme qui dort.

2°. Que l'ame connoîtroit intuiti-

* On doit observer que je dis dans l'état actuel, & qu'il n'est pas question ici de l'état d'innocence qui ne subsiste plus, ni de l'état où se trouvera l'ame après la mort.

-vement le principe actif qui la meut, puisqu'elle seroit tout à la fois le sujet, la source & la cause de ses idées; & qu'elle n'auroit par de telles idées aucun rapport avec les Êtres que nous connoissons. Or, il est de fait que ces connoissances sont inaccessibles à nos lumieres actuelles.

3°. Que l'objet sur lequel l'ame porteroit son action, seroit apperçu par elle sous toutes les faces possibles, puisque rien ne pourroit ni la distraire, ni la retarder dans son opération. Or, cet attribut n'est l'appanage que de l'Être suprême, ou des Êtres auxquels il peut l'accorder d'une façon plus ou moins étendue, par un effet simple de sa volonté : mais il est toujours vrai de dire que dans notre situation présente, nous ne jouissons pas de cette prérogative.

4°. Que

4°. Que l'idée que l'ame pourroit avoir, ne feroit point une idée repréfentative ; d'où il faut conclure que le principe, *il eft impoffible qu'une chofe foit & ne foit pas en même-temps*, ne peut être un principe inné ou habituel à l'ame, puifqu'il n'eft que le réfultat de deux fenfations.

5°. Que fi l'ame pouvoit avoir des principes innés, ce feroit dans tous les cas poffibles ; car ce qui eft féparable d'un Être dans une hypothéfe quelconque, n'eft point effentiel à cet Être : or dans l'hypothêfe qu'un homme n'ait jamais eu qu'une fenfation ; celle d'odeur de rofe, par exemple, toujours dans le même degré de force ; il ne pourroit jamais avoir l'idée de ce principe, *il eft impoffible qu'une chofe foit & ne foit pas en même-temps* ; car 1°. il croiroit être odeur de rofe. 2°. Il n'auroit aucune idée de la fuc-

cession du temps. 3°. N'ayant jamais éprouvé l'absence de l'odeur de rose, il lui seroit impossible de sçavoir ce que c'est que ne pas être. 4°. Il ne pourroit avoir aucune idée des termes abstraits contenus dans la proposition énoncée ci-dessus, puisque les abstractions ne sont que le résultat de plusieurs sensations; d'où il faut conclure que le principe, *il est impossible qu'une chose soit & ne soit pas en même-temps*, n'est point un principe inné.

Je pourrois rapporter beaucoup d'autres preuves également décisives, si mon dessein étoit de faire un Traité de Métaphysique; mais les raisons que j'ai alléguées suffisent, pour faire voir à *M. Chaumeix*, que le systême des idées innées n'est pas à l'abri de toutes objections.

Si vous admettez une fois que c'est

à nos ſenſations que nous devons toutes nos idées, répéte ſans ceſſe l'Auteur des Préjugés Légitimes, vous êtes *Matérialiſtes*. Le ſyſtême Cartéſien eſt plus propre à établir la ſpiritualité de l'ame ; vous devez donc le recevoir, & croire fermement aux ſix méditations de Deſcartes. C'eſt à peu-près comme ſi un homme vouloit me forcer à adopter les principes de Cudworth ou de Berkeley, parce qu'ils ſont plus propres qu'aucuns autres à expliquer le myſtère de la préſence réelle.

Si les principes qu'ont poſés d'après l'expérience *Locke*, d'*Alembert*, l'Abbé *Yvon*, &c. conduiſoient infailliblement au Matérialiſme, ſans doute il ſeroit prudent de les rejetter ; mais ſoit que je ſuive le ſentiment des Auteurs que je viens de citer, ſoit que je ſuive celui de M. Chau-

meix, je trouve également des deux côtés des argumens qui établissent la spiritualité de l'ame: il m'est donc permis de choisir.

Je vais tâcher de prouver ce que j'avance ici; mais j'avertis en même-temps que les preuves, soit directes, soit indirectes, de la spiritualité de l'ame ou de sa liberté, sont toutes tirées des Auteurs que M. Chaumeix a si libéralement accusés de Matérialisme.

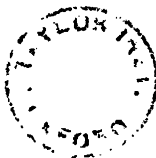
L'ame resteroit probablement toujours attachée à la même idée, si elle n'étoit tirée à chaque moment de cet état d'*inertie*, par quelque chose d'extérieur à elle: mais dans quelqu'instant que je la considére, je la trouve assaillie par une foule de sensations différentes; telles sont celles de son, d'odeur, de chaud, de froid, &c.

Les objets extérieurs agiroient en-

vain fur les fens, fi l'ame n'étoit point avertie de leur préfence, & fi elle n'avoit pas la faculté de fentir ; d'où il réfulte:

1°. Que la propriété de fentir eft une propriété paffive, & que cette propriété paffive forme l'effence de l'Être fenfitif, puifque les formes ou les affections accidentelles, ne peuvent ajoûter à l'Être fenfitif que des qualités accidentelles.

2°. Que cette propriété ne peut dépendre de l'organifation du corps ; l'organifation n'étant pas l'état primitif de la matiere ; car elle ne confifte que dans les formes qu'elle peut recevoir. Il eft vrai que nous recevons nos fenfations par l'entremife de l'organifation de notre corps, mais l'organifation n'eft que caufe conditionnelle, & non pas propriété radicale.



3°. Que la propriété de l'Etre sensitif, étant une faculté passive, il n'est pas en son pouvoir de se donner des sensations ; comme par exemple, quand il sent du froid, se donner la sensation du chaud.

4°. Que n'étant que le sujet passif de ses sensations, il doit les recevoir telles qu'elles sont ; d'où il résulte que les appréhensions sont toujours vraies.

Nos erreurs ne viennent jamais que de nos jugemens.

Toutes les sensations qui viennent assiéger l'ame n'étant pas dans une égale force, l'ame reste plus particuliérement occupée de celle qui a plus de vivacité : mais l'impression de la sensation passée se conservant, comme l'expérience le prouve, la capacité de sentir se partage entre une sen-

ſation que nous avons eue, & une ſenſation que nous avons : la premiere s'appelle ſenſation remémorative, ou mémoire, & l'autre ſenſation actuelle ; d'où il ſuit ;

1°. Que ſans la mémoire l'Être ſenſitif n'auroit nulle combinaiſon d'idées du préſent & du paſſé ; & qu'il n'auroit que la ſenſation de l'inſtant préſent.

2°. Que le reſſouvenir d'une ſenſation n'eſt que la réproduction de la ſenſation même.

3°. Que la mémoire n'appartient pas eſſentiellement à l'Être ſentitif, puiſque ce n'eſt qu'une faculté conditionnelle ; & quelle peut être troublée, ou affoiblie, par les maladies, le délire, l'imbécillité, &c.

4°. Que l'exercice alternatif des ſens & de la mémoire, eſt la ſource de la certitude que nous avons de la

durée successive de notre existence ; & de celle des objets de nos sensations. La mémoire, par exemple, me rappelle fréquemment le ressouvenir du lit qui est dans ma chambre ; & ce ressouvenir est vérifié toutes les fois que j'entre dans ma chambre : mes sens m'assurent donc de la fidélité de ma mémoire.

Mais la mémoire peut nous rappeller les sensations dans un autre ordre & sous d'autres formes que nous ne les avons reçues par l'usage des sens: ainsi les Peintres, en joignant des parties du corps humain à des parties des corps des bêtes, ont formé des satyres, des sphinx, &c. d'où il résulte : Que l'Être sentitif, purement passif dans la réception de toutes ses sensations diversement rapportées, combinées ou totalement changées par la mémoire, a cependant la facul-

té de saisir, de joindre ou de séparer les différens rapports des objets qu'elle lui présente. D'où naissent toutes les abstractions possibles. Les abstractions générales n'étant que l'idée particuliere d'un attribut commun à plusieurs objets déjà connus par des sensations, il faut conclure.

1°. Que ne pouvant être affectés que de très-peu de sensations distinctes à la fois, c'est uniquement notre imperfection qui nous force à avoir des idées abstraites générales & particulieres.

2°. Que c'est aux idées abstraites générales que nous devons attribuer la cause de nos erreurs; parce que les hommes livrés à des idées abstraites générales, & à des idées telles qu'ils les ont reçues par l'usage des sens, tirent de ces diverses idées des conséquences qui se contrarient.

De la double attention qui provient

de l'exercice actuel des ſens, & de la mémoire qui rappelle une ſenſation que j'ai éprouvée, réſulte une comparaiſon ; or comparer, c'eſt juger ; car porter un jugement n'eſt autre choſe, que reconnoître & appercevoir les rapports, les qualités ou les façons-d'être des objets. Mais ces attributs font partie des ſenſations repréſentatives des objets. La ſenſation devient donc ſucceſſivement *attention*, *comparaiſon* ou *jugement*.

J'ai dit que l'Être ſenſitif ayant deux perceptions, l'une paſſée & rappellée par la mémoire, l'autre actuelle & donnée par l'exercice des ſens, il y avoit toujours comparaiſon entre les différents rapports apperçus dans les objets des deux ſenſations. Or cette comparaiſon ne peut ſe faire dans un point étendu ; „ car ſuppo„ ſons que *A*, qui eſt une des parties

dans la composition de ce corps, "
ait eu la perception du rouge; & "
que *B*, qui est une partie différen- "
te, ait eu la perception du verd, "
je demande où se fera la comparai- "
son; elle ne peut pas se faire en "
A, puisque cette partie ne peut "
comparer une perception qu'elle a "
avec une perception qu'elle n'a "
pas; elle ne peut point non plus se "
faire en *B*, par la même raison: "
donc il faut admettre un point de "
réunion, une substance qui soit en "
même temps un sujet simple & in- "
divisible, distincte par conséquent "
du corps, une ame spirituelle en "
un mot. "

Je joins à cette preuve celle qui se trouve dans l'Article *Évidence*, d'où j'ai tiré une partie de ce que j'ai dit plus haut. L'Auteur a été trop maltraité par M. Chaumeix, pour ne

pas rapporter ce qu'il dit de la ſpiritualité de l'ame; c'eſt la maniere la plus propre à confondre les ridicules imputations de *Matérialiſme*, dont l'a chargé l'Auteur des Préjugés Légitimes.

Dict. Encycl. t. 6 p. 154.

» On ne peut ſuppoſer, (dit l'Auteur de l'Article, *Évidence*) un aſſemblage d'Etres, qui aient la propriété de ſentir, ſans reconnoître qu'ils ont chacun en particulier cette propriété à part, privativement & excluſivement à tout autre; que leurs ſenſations ſont réciproquement incommunicables par elles-mêmes, de l'un à l'autre; qu'un tout compoſé de parties ſenſitives, ne peut pas former une ame ou un Etre ſenſitif individuel; parceque chacune de ces parties penſeroit ſéparément & privativement les unes aux autres; que les ſenſations de

ces Etres ſenſitifs, n'étant point «
communicables de l'un à l'autre, «
il ne pourroit y avoir de réunion «
ou de combinaiſon intimes d'idées «
dans un aſſemblage d'Etres ſenſi- «
tifs, dont les divers états ou poſi- «
tions varieroient les ſenſations, & «
dont les diverſes ſenſations de cha- «
cun d'eux, ſeroient inconnues aux «
autres. De là il eſt évident qu'une «
portion de matiere compoſée de «
parties réellement diſtinctes, ne «
peut pas former une ame. Or tou- «
te matiere étant compoſée de par- «
ties réellement diſtinctes les unes «
des autres, les Etres ſenſitifs indi- «
viduels ne peuvent pas être des «
ſubſtances matérielles. «

S'il n'exiſtoit pour l'homme que des ſenſations douloureuſes continuelles & inévitables, ſon exiſtence lui ſeroit à charge, le néant vaudroit

mieux pour lui que l'Être : s'il étoit également sans sensations de douleur & de plaisir, l'être ne seroit pas pour lui un bien : s'il étoit sans mémoire, il se tromperoit à chaque instant dans la recherche de son bonheur ; il éprouveroit sans cesse des maux auxquels il ne s'étoit point attendu. Mais l'homme a tout à la fois l'avantage de ne point éprouver toujours des sensations désagréables, il ressent du plaisir ; la mémoire qui lui rappelle les sensations passées, les lui rappelle avec des circonstances qui y sont jointes. L'homme se souvient donc qu'au moment qu'il s'est livré à l'objet qui l'affectoit agréablement, quelquefois il s'ensuivoit un malheur, ou une situation douloureuse. Il éloigne alors de lui la jouissance momentanée, agréable, de cet objet apperçu sous ce nouveau rapport ; il se détermine par

ses sensations mêmes à examiner avant que de se fixer décisivement à la jouissance des objets qui lui sont avantageux ou nuisibles. il peut donc donner son acquiescement ou son désistement à des sensations plus ou moins agréables ; & choisir entre les objets qui procurent des sensations, ceux qui peuvent lui être plus ou moins avantageux, ou plus ou moins nuisibles. Mais il est des hommes qui, portés au déréglement par des passions qui n'ont point été réprimées, suivent avec impétuosité, sans choix, sans attention les différentes impressions des objets qui contrarient le plus leurs intérêts, le bon ordre, la régle des devoirs, & leur bonheur. Leur ame alors dominée par des sensations affectives perverses, n'écoute plus la voix des sensations instructives. De-là l'obligation d'avoir recours aux châ-

timens pour réprimer les désordres des hommes rébelles & méchans.

„ Cette liberté animale ou ce conflit de sensations affectives, doit „ être distinguée de la liberté mo„ rale ou d'intelligence, qui n'est pas „ obsédée par des affections déré„ glées ; qui rappelle à chacun ses „ devoirs envers Dieu, envers soi„ même, envers les autres ; qui fait „ appercevoir toute l'indignité du „ mal moral, de l'iniquité du cri„ me, du déréglement ; qui a pour „ objet le bien moral, le bon ordre, „ la probité, les bonnes œuvres, l'in„ térêt bien entendu. C'est cette li„ berté qui fait connoître l'équité, „ les avantages de la régle ; qui fait „ chérir l'honneur, la vertu, & qui „ porte dans l'homme l'image de la „ Divinité : car la liberté divine n'est „ qu'une pure liberté d'intelligence.

C'eſt dans l'idée d'une telle liberté “
à laquelle l'homme eſt élevé par “
ſon union avec l'intelligence Divi- “
ne, que nous appercevons que nous “
ſommes réellement libres ; & que “
dans l'ordre naturel nous ne ſom- “
mes libres effectivement, qu'autant “
que nous pouvons, par notre intel- “
ligence, diriger nos déterminations “
morales; appercevoir, examiner, “
apprécier les motifs licites qui nous “
portent à remplir nos devoirs, & “
à réſiſter aux affections qui tendent “
à nous jetter dans le déréglement : “
auſſi convient-on que dans l'ordre “
moral les enfans, les fous, les im- “
bécilles, ne ſont pas libres. Ces “
premieres vérités évidentes, ſont “
la baſe des connoiſſances ſurnatu- “
relles, les premiers développemens “
des connoiſſances naturelles, les vé- “
rités fondamentales des ſciences, “

„ les loix qui dirigent l'esprit dans le
„ progrès des connoissances, &c. «

La foi vient encore nous éclairer, nous apprendre à nous connoître nous-mêmes, & nous assurer qu'il ne tient qu'à nous de réprimer nos affections déréglées : „ C'est elle qui nous en-
„ seigne que la sagesse suprême est
„ elle-même la lumiere qui *éclaire*
„ *tout homme venant en ce monde*; que
„ l'homme par son union avec l'in-
„ telligence par essence, est élevé à
„ un plus haut degré de connoissan-
„ ce qui le distingue des bêtes; à la
„ connoissance du bien & du mal mo-
„ ral, par laquelle il peut se diriger
„ avec raison & équité dans l'exer-
„ cice de sa liberté ; par laquelle il
„ reconnoît le mérite & le démérite
„ de ses actions ; & par laquelle il se
„ juge lui-même dans les détermi-
„ nations de son libre arbitre, &

Dict. Encyclop. Art. *Evid.*

dans les décisions de sa volonté, &c."

Voilà comme l'Auteur de l'Article *Évidence* s'est expliqué ou à peu près, sur l'origine de nos sensations, la spiritualité de l'ame & la liberté. Que M. Chaumeix ne pense pas comme lui sur le premier point, c'est un malheur pour la vérité dont le sort ordinaire est d'être méconnue par la plûpart des hommes. Les principes les plus lumineux, ont été quelquefois combattus : on a vu des hommes qui se paroient du titre de Philosophes, nier l'existence du mouvement ; mais sur la spiritualité de l'ame & la liberté, M. Chaumeix ne peut penser autrement que l'Auteur de l'Article que j'ai cité. Mais pourquoi M. Chaumeix a-t-il accusé de *Matérialisme* l'Auteur Encyclopédique? Je crois en avoir trouvé la cause dans cette idolâtrie, que tous les hommes ont pour

leurs opinions. La vérité coute tant de peine à découvrir, que quand on croit l'avoir saisie, on voudroit la faire reconnoître de tous les hommes : mais cette vérité tant desirée ressemble à la lumiere ; ses rayons sont rompus, brisés par l'atmosphère des préjugés. Combien peu de gens sçavent se placer de façon à les recevoir directement !



CHAPITRE II.

Réponſes à quelques objections de M. Chaumeix.

APRÈS avoir fait voir combien les accuſations de M. Chaumeix ſont injuſtes, je crois devoir rapporter quelques-unes de ſes objections, pour faire ſentir combien elles ſont peu ſolides. Ce Chapitre pourroit preſque tenir lieu de réponſe au volumineux cours de Métaphyſique de ce nouveau Cartéſien. Comme il n'a fait que répéter ſans ceſſe les mêmes difficultés, je ferai fort court.

» Quel eſt l'organe, demande M. « Chaumeix, qui peut être affecté « de l'idée de juſtice ?... Cette idée « eſt-elle lumineuſe, colorée ou ſo- « nore, pour être entrée par les yeux, « ou par l'odorat ? «

Je réponds à cette queſtion, que l'ame purement paſſive dans la réception des idées ſimples, puiſqu'elle ne peut ſe donner l'idée d'une couleur qu'elle n'a jamais vûe, a cependant la faculté de pouvoir former des idées abſtraites, factices, relatives, morales & phyſiques ; que l'idée de juſtice, par exemple, tient à des objets ſenſibles & correlatifs enſemble ; & que je défie M. Chaumeix d'avoir l'idée de juſtice ſans avoir en même-temps l'idée de quelque choſe de juſte en particulier. Dans la longue diſpute de l'Auteur des Préjugés Légitimes avec M. Locke, le principe, *il eſt impoſſible qu'une choſe ſoit & ne ſoit pas en même-temps*, qu'il veut faire paſſer pour un principe inné, n'eſt reconnu vrai par tous ceux qui y font attention, que parce qu'il n'eſt que le résultat de pluſieurs idées ſim-

ples, telles que nous les avons reçues par les ſenſations ; & que ces mêmes ſenſations ſont toujours vraies completes & entiérement conformes aux objets.

„ Mais, dit M. Chaumeix, en “ quelqu'inſtant de ma vie que j'aie “ pu réfléchir, & dont je puiſſe me “ ſouvenir, j'ai trouvé en moi telle “ & telle notion : ſi j'avois acquis ces “ notions, il y auroit un temps où “ je ne les aurois pas eues : cependant “ je ne vois pas de temps dans lequel “ je puiſſe dire que je ne les avois “ pas, ni que je les aie acquiſes : “ donc ces idées ſont innées en moi. «

Je demande à M. Chaumeix s'il ſe ſouvient du temps où il s'eſt formé l'idée de corps, d'étendue, de durée, &c. Tout ce que je ſçais, c'eſt que ce ſont ſûrement des idées acquiſes & que j'aimerois autant qu'on de-

mandât à un homme qu'elle est la premiere sensation qu'il a eue. Comme on n'a pas encore vu qui que ce soit totalement privé du sens du toucher, il est à présumer que l'existence des corps extérieurs, la distinction de ce qui est *nôtre*, d'avec ce qui nous environne, sont des connoissances acquises de fort bonne heure; parce qu'elles ne sont que le résultat de nos premieres sensations. Car pour établir la différence qu'il y a entre le *moi* & les corps qui m'environnent, je n'ai eu qu'à porter la main sur une partie de mon corps; alors ma sensation a été double; elle n'a été au contraire que simple quand j'ai touché un corps étranger. D'où il résulte:

1°. Que le sens du toucher que j'ai exercé depuis que j'existe, m'a toujours donné plusieurs sensations; puisqu'il n'est pas d'instant dont je puisse

puiſſe me ſouvenir où je n'aie touché mon corps & où je n'aie été touché.

2°. Que deux ſenſations de cette nature ont ſuffi pour me donner la connoiſſance du principe : le corps A. n'eſt pas le corps B.

3°. Que quand j'ai fait uſage de ma raiſon toutes les fois qu'on a réveillé en moi l'idée de ce principe, j'y ai donné mon acquieſement; parce qu'il n'eſt que le réſultat de deux perceptions ſimples, & toujours élémentaires.

„ Locke a dit, un enfant con- "
noît la vérité de cette propoſition: "
Trois & quatre ſont égaux à ſept; "
ſur les mêmes fondemens & de la "
même maniere qu'il ſçavoit que la "
verge & la *ceriſe* ne ſont pas la mê- "
mé choſe, & qu'il ſçaura dans la "
ſuite *qu'il eſt impoſſible qu'une choſe* "
ſoit & ne ſoit point en même-temps. "

F

Voici comme répond M. Chaumeix. » Si vous mettez devant un en-
,, fant ſept boules d'un côté, & trois
,, & quatre de l'autre, il prononcera
,, à la ſeule vue attentive, que trois
,, & quatre ſont égaux à ſept, ſans
,, même ſçavoir ce que ſignifie ni
,, ſept, ni quatre, ni trois : mais il
,, prononce intérieurement cette éga-
,, lité, parce qu'il a connoiſſance du
,, principe que vous vous efforcez de
,, combattre, & qu'il applique en
,, cette rencontre de cette maniere :
,, ces choſes étant égales elles ne ſont
,, point différentes. Vous êtes le maî-
,, tre de l'exprimer en maximes phi-
,, loſophiques : *ce qui eſt, eſt*, ou, *il eſt*
,, *impoſſible qu'une choſe ſoit & ne ſoit*
,, *pas en même-temps.* "

Cette réponſe bien analyſée ne ſignifie rien de plus que ce que j'ai déjà dit ailleurs; qui eſt, qu'il n'eſt pas

en notre pouvoir de dénaturer nos premieres perceptions, qui sont toujours vraies, claires & distinctes. Quand un enfant prononce intérieurement qu'un & trois sont égaux à quatre, sans sçavoir ce que signifie ni trois ni quatre, il ne fait qu'avoir la perception d'*un*, *un*, *un*; & puis ensuite la perception d'*un* & *un*, ainsi jusqu'à quatre. S'il vient ensuite à prononcer qu'un & trois sont égaux à quatre, c'est uniquement en donnant son attention aux perceptions qu'il a éprouvées, & qu'il juge être les mêmes.

Il n'y a personne, je crois, qui puisse avoir l'idée des nombres deux & trois, qu'autant qu'il se représente deux & trois objets différents. Quand on passe au nombre six, on est obligé d'en mettre trois d'un côté & trois de l'autre; mais si l'on cherche à aller

plus loin, il faut inventer des signes & les réunir pour cet effet à plusieurs objets; car il ne faut pas croire qu'il y ait dans l'esprit rien autre chose qui puisse réunir plusieurs unités que les noms mêmes auxquels on les a attachées. De-là l'ignorance de certains Peuples qui, manquant de chiffres, ou de signes quelconques, ne peuvent compter jusqu'à vingt; ou qui n'en ayant que de fort incommodes, ne peuvent même aller si loin; tel est, par exemple, le Peuple dont parle M. de la Condamine, qui n'a point d'autre signe pour exprimer le nombre trois, que le mot *Poellarrarorincourac*. Supposons que je mette devant un enfant mille boules d'un côté, & de l'autre côté neuf cens quatre-vingt onze & neuf; je dis que sans l'usage d'aucun chiffre quelconque, il ne pourra prononcer sur l'égalité;

de ce nombre ; car il ne pourroit le faire qu'en répétant toujours un, un, &c. ainsi jusqu'à mille ; & de même de l'autre côté. Or, il est impossible qu'il puisse être assuré en procédant ainsi, qu'il ne s'est pas trompé, & qu'il a toujours répété les unités : donc sans l'usage des signes il ne pourroit prononcer que neuf cent quatre-vingt onze & neuf, sont égaux à mille, quand même je mettrois mille boules d'un côté & mille boules de l'autre ; parce qu'il est impossible à l'esprit de pouvoir rassembler en même-temps un aussi grand nombre de perceptions. Qu'on ne dise point que cet exemple est trop compliqué ; car si c'est en vertu d'un principe quelconque, qu'un enfant sans l'usage d'aucun signe, en voyant sept boules d'un côté & trois & quatre de l'autre, prononce que trois & quatre sont

égaux à sept, (ce que je n'affirme pas) on doit lui faire prononcer ensuite & dans le même instant que sept, trois & quatre sont égaux à quatorze, & ainsi jusqu'à mille, ce que je crois démontré impossible. D'où il faut conclure que ce n'est point en vertu d'aucun principe, qu'un enfant pourroit prononcer en voyant trois boules d'un côté, & une & deux de l'autre, qu'un & deux sont égaux à trois; mais parce qu'il est peut-être possible de rassembler & réunir ce petit nombre de perceptions à la fois.

„ Mais, répéte sans cesse M. Chaumeix, qu'est-ce qu'un Être spirituel „ qui n'a point d'idées dès l'instant „ qu'il existe? Locke & tous ses Disciples soutiennent que toutes les „ connoissances de l'homme lui viennent des sens: c'est-à-dire que l'esprit sans corps n'auroit aucune con-

noissance : comment peut-on re- "
connoître un esprit où on n'admet "
point de connoissances ? &c. «

Il est facile de répondre à toutes ces questions. 1°. N'ayant point d'idée distincte de la nature de l'ame, il ne me convient point de décider s'il est de la nature d'un Être spirituel de penser toujours. M. Chaumeix connoît-il assez parfaitement l'essence de l'ame ou ses différentes modifications, pour oser affirmer qu'elle doit toujours penser. 2°. Il est vrai que les Disciples de Locke soutiennent que nous devons toutes nos idées à nos sensations ; mais il est faux qu'ils soutiennent que l'esprit sans corps, n'auroit aucunes connoissances. Ils disent ces Disciples, & que M. Chaumeix le retienne bien, qu'en vertu des loix de l'union de l'ame & du corps, dans l'état actuel en un mot, „ l'ame

„ a des propriétés qu'elle n'auroit
„ pas, si elle n'étoit qu'un pur esprit,
„ un esprit non uni à un corps: «
qu'ayant plû à l'Être suprême d'unir
deux substances aussi différentes que
le corps & l'ame, il a donné à cette
union toute la perfection possible:
que l'action & la réaction de ces deux
substances, unies par la volonté du
Créateur, que leur dépendance réciproque
est aussi entiére que la nature
de l'ame & du corps a pu le permettre,
qu'en conséquence l'ame reçoit
par le canal des sens, les perceptions
produites par la présence des objets,
qu'en unissant, combinant à son tour
ces différentes perceptions, elle vient
à bout de former toutes les idées abstraites
possibles. Mais qu'elles sont
les propriétés que l'ame pourra recouvrer
après sa séparation du corps?
Quel sera l'ordre de ses idées? Quel-

les seront ses connoissances? Elles seront surement d'une nature différente de celles qu'elle a actuellement.. Voilà sur quoi les Disciples de Locke & sur-tout ceux que critique M. Chaumeix, n'ont jamais osé prononcer.

„ L'ame est immortelle, ont-ils " dit ces prétendus *Matérialistes* ; " la Philosophie fournit des argu- " mens pressans de la réalité d'une " autre vie ; nous avons de très for- " tes raisons de croire que notre ame " subsistera éternellement, parce que " Dieu ne pourroit la détruire sans " l'anéantir ; & que l'anéantissement " de ce qu'il a produit une fois, ne " paroît pas être dans les vûes de sa " sagesse ; & que les corps même ne " se détruisent, qu'en se transfor- " mant : mais d'un autre côté l'exem- " ple des animaux dans lesquels la "

„ substance immatérielle périt avec
„ eux, & ce grand principe, que
„ rien de tout ce qui est créé n'est
„ immortel de sa nature, suffisent
„ pour nous faire sentir que Dieu pou-
„ voit ne créer notre ame que pour
„ un temps : ainsi l'impénétrabilité
„ des décrets éternels nous laisseroit
„ toujours quelque espèce d'incerti-
„ tude sur cet important objet, si la
„ Religion révélée ne venoit au se-
„ cours de nos lumieres, non pour
„ y suppléer entiérement, mais pour
„ y ajouter le peu qui leur manque :
„ d'un côté la vertu souvent malheu-
„ reuse en ce monde, exige de l'Être
„ suprême des récompenses après la
„ mort : de l'autre la révélation nous
„ a fait connoître pourquoi Dieu qui
„ doit des récompenses à la vertu,
„ ne les lui accorde pas dès cette vie
„ même, & souffre qu'elle soit mal-

heureuse sans l'avoir mérité. La «
Religion seule, dit Paschal; empê- «
che l'état de l'homme en cette vie, «
d'être une énigme. Voilà ce que le «
Philosophe ne doit point perdre de «
vûe, en traitant la question de «
l'immortalité de l'ame, pour dis- «
tinguer, comme dans l'existence «
de Dieu, les preuves directes qui «
sont du ressort de la raison, d'avec «
les objections dont la révélation «
fournit la réponse. «

Voilà ce que M. Chaumeix devoit lire, avant de décider sur l'orthodoxie des prétendus Disciples de Locke. M. d'Alembert lui auroit encore appris, que dans l'homme il n'y a que l'ame qui soit capable de sentiment, & que tout sentiment considéré dans l'ame, est quelque chose de spirituel; & que „ pour «
qu'un Être ne soit pas matériel, «
il suffit même qu'il soit capable de «

„ ſentir, cette faculté ne pouvant „ appartenir (de l'aveu de tous les „ Théologiens) qu'à une ſubſtance „ ſpirituelle. «

Je ne continuerai point à examiner les autres objections de M. Chaumeix, qui s'eſt répété ſans ceſſe, parce qu'il vouloit faire un livre. Ces objections ſont en partie réſolues dans ce Chapitre ou dans le précédent.



CHAPITRE III.

Du ſyſtême de Mr. de Buffon.

MONSIEUR *de Buffon* ſemble avoir découvert dans l'action de l'intelligence qui a produit l'Univers & les animaux, la plus grande ſimplicité de moyens & la plus grande variété dans les effets; mais ces loix générales, ces preuves ſublimes ſont celles de Newton : tout le monde n'eſt pas à même de trouver dans le premier verſet du Pſeaume 18, *Cœli enarrant gloriam Dei*, la conviction la plus intime de l'exiſtence de l'Être ſuprême. Quelle loi plus ſimple & plus générale que celle qui établit, que le même moyen qui porte l'animal à ſe nourrir, le rend fécond; &

qu'il trouve dans tout ce qui le nourrit de quoi se perpétuer.

Voilà le point de vue sous lequel un Écrivain respectable, judicieux, & partisan zélé de la Religion qu'il a si bien défendue, a considéré le systême de M. de Buffon, & principalement celui des molécules organiques. Il n'a point comme M. Chaumeix, traité l'historien de la nature d'*impie* & ses opinions d'*extravagantes*.

Préj. lég. t. 2 p. 123.

„ Dans le systême des Molécules organiques, a-t-il dit, la reproduction de l'animal est une suite de sa nutrition & de son développement. Après que le corps a reçu tout l'accroissement dont il est capable, le superflu du suc qui le nourrit, est renvoyé de toutes les parties du corps dans un réservoir commun.... Lorsqu'on envisage ce systême sous ce point de vue, on découvre dans

l'action de l'intelligence qui a pro- «
duit les animaux, la plus grande «
ſimplicité de moyens & la plus «
grande variété dans les effets. Elle «
a créé une multitude infinie de Mo- «
lécules organiques; avec ces Mo- «
lécules organiques elle a formé les «
animaux dans leſquels elle a placé «
un réſervoir propre à contenir les «
Molécules ſuperflues qui, renvoyées «
de toutes les parties du corps, ar- «
rivent dans le réſervoir, chacune «
avec les directions, les figures & «
le degré de mouvement qu'elles «
ont reçues de chacune des parties «
du corps de l'animal; & par conſé- «
quent, toutes avec la force & la «
détermination néceſſaire pour ſe «
ranger entre-elles, dans l'ordre «
qu'elles avoient dans l'animal. Voi- «
là par cette organiſation ſi ſimple, «
la génération des animaux aſſurée «

„ pour l'éternité. Le même moyen, „ qui porte l'animal à se nourrir, „ le rend fécond. Voilà certainement „ la loi la plus générale, la plus sim- „ ple, la plus féconde & la plus bel- „ le : » En voilà assez pour faire voir à M. Chaumeix, que *tout Chrétien* ne regarde point les opinions de M. de Buffon, comme *impies & extravagantes*. Cet ouvrage est autant au-dessus d'une justification de ma part, qu'il est au-dessus de la critique de l'Auteur des Préjugés Légitimes.

Examen du Fatal. l. n. 3 p. 82.



CHAPITRE IV.

Du Droit naturel.

SI j'avois un plan Encyclopé- " Préj. lég. t. 2 p. 48.
» dique à tracer, dit grave- "
ment *M. Chaumeix*, & qu'il fallût "
y faire entrer l'expoſition de la "
maniere dont la ſociété a été éta- "
blie chez les hommes, j'avoue "
que je n'en ſçaurois pas davantage, "
que de dire tout ſimplement : Dieu "
a créé l'homme & lui a donné une "
compagne ſemblable à lui. Ce "
premier homme inſtruit par Dieu "
même, a impoſé à ſes deſcendans "
l'obligation d'habiter avec leurs "
femmes ; & telle eſt l'origine de la "
ſociété. Je crois même qu'il ne ſe "
trouveroit perſonne aſſez ſçavant "
dans le monde, pour en dire da- "

„ vantage. Je ne connois point de „ sources desquelles on puisse tirer „ d'autres connoissances à ce sujet. “

Si une *Encyclopédie* formée & exécutée sur un pareil plan, avoit le malheur de passer à la postérité, & qu'on pût ignorer qu'elle eut été écrite au sein d'une Nation instruite, polie & Philosophe, on attribueroit sûrement cette production informe à quelques-uns de ces siécles d'ignorance & de barbarie, où il étoit défendu même d'examiner la vérité; où l'on regardoit comme un crime de se frayer une route pour s'instruire de ses devoirs, & de faire écouter la raison par laquelle le premier Étre intelligent a parlé à l'Univers

L'Être suprême a sans doute serré les premiers nœuds de la société; mais l'homme a bientôt après rompu ces liens formés pour son bonheur.

Que M. Chaumeix jette seulement les yeux sur les plaines de Sennaar, il verra les Architectes de *Babel* désunis & ne parlant plus le même langage, se séparer & se répandre dans différents climats pour remplir les vûes de l'Être suprême, qui venoit de rompre le seul lien qui les unissoit. Toutes ces familles ainsi dispersées & isolées, ne tarderent point à tomber dans l'ignorance la plus profonde & la plus affreuse. „ On vit alors les " hommes errer dispersés dans les " bois sans police & sans chef. Leur " férocité devint si grande, que plu- " sieurs se porterent au point de se " manger les uns les autres. Ils né- " gligerent tellement d'entretenir les " connoissances les plus communes, " que quelques-uns oublierent jus- " qu'à l'usage du feu. "

Orig. des Loix 1 vol.

En parcourant les différentes réla-

tions des Voyageurs, nous voyons qu'il exifte même encore dans certaines parties du monde des hommes nés avec un caractère fi féroce, qu'ils n'ont entre-eux ni commerce ni fociété, abandonnés à eux-mêmes, peu différents des bêtes brutes, dénués des notions les plus communes, n'ayant de l'homme que la figure. Ces Sauvages pour comble de barbarie fe détruifent en fe mangeant les uns les autres.

Lett. Édif. t. 2 p. 174. „ Les Barbares que la Providence „ m'a chargé de cultiver, dit le P. „ *Stanifias Artel*, fe nomment Ca- „ nifiens ; ce font des hommes tous „ Sauvages, & peu différents des „ bêtes pour la maniere de vivre & „ de fe conduire. Ils vont nuds, „ hommes & femmes ; ils n'ont point „ de demeures fixes, point de loix, „ point de gouvernement. Egale-

ment éloignés de la Religion, ils "
ne rendent aucun honneur à Dieu, "
ni aux Démons, quoiqu'ils aient "
quelques idées grossieres de la Di- "
vinité. "

Cet état honteux pour l'humanité, & qui subsiste encore pour quelques familles isolées, n'a probablement pas duré long-temps pour la plus grande partie du genre-humain. Mais quels sont les motifs qui ont concouru à rapprocher les hommes ainsi dispersés? Comment cette réunion s'est-elle faite? Alors se présente la grande question sur l'origine des sociétés. Comme il ne reste guére de monuments certains de ces premiers événements, le Philosophe ne peut former que des conjectures, & établir des hypothèses plus ou moins ingénieuses, sans pour cela être taxé d'*impie* & d'*extravagant*; puisqu'il

n'a pas plu à l'Être suprême de faire un miracle à la réunion de chaque famille depuis la dispersion des hommes. Cependant *M. Chaumeix* s'éleve aujourd'hui contre ces principes, & veut interdire à tout homme le pouvoir de faire des recherches sur l'origine des sociétés, ou de considérer ce que seroit devenu l'homme abandonné à lui-même; comme si l'histoire hypothétique du genre-humain ne pouvoit pas servir elle-même à nous conduire à remercier l'Être suprême des bienfaits qu'il nous a accordés, particulierement en corrigeant nos inclinations perverses, & en donnant une assiette inébranlable à un Etat qui fait tout à la fois notre bonheur & celui des autres.

Après l'introduction de *M. Chaumeix*, qui vient de donner matière à cette digression, suit immédiate-

ment l'examen critique de l'Article *Droit naturel.* Je vais donner ici le résumé des huit paragraphes de *M. Diderot.* On ne doit point attendre de moi que j'aille réfuter *M. Chaumeix* article par article, cette forme seroit trop longue & sûrement ennuyeuse : mais j'attends cependant de l'équité de mon Lecteur, qu'il voudra bien faire attention que ce résumé contient exactement les conséquences immédiates de l'Article de *M. Diderot.*

De toutes les notions de morale, celle du *Droit naturel* est une des plus compliquées, & des plus difficiles à déterminer. Qu'est-ce que le Droit? Le Philosophe interrogé, répond à cette question : *le Droit est le fondement ou la raison première de la justice* : mais qu'est ce que la Justice ? C'est l'obligation de *rendre à chacun ce qui*

lui appartient : mais qu'eſt-ce qui appartient à l'un plutôt qu'à l'autre dans un état de choſes où *tout ſeroit à tous*, & où peut-être l'idée diſtincte d'obligation n'exiſteroit pas encore, & que devroit aux autres celui qui leur permettroit tout ? C'eſt ici que le Philoſophe commence à ſentir la néceſſité d'établir des principes à l'aide deſquels il puiſſe réſoudre les difficultés les plus conſidérables, qu'on a coutume de propoſer contre le *Droit naturel* : mais pour éviter les contradictions qui regnent entre les Ecrivains qui ont traité cette importante matiere, il faut néceſſairement faire découler les principes de la ſcience du *Droit naturel*, de la nature même de l'homme, & des idées relatives à la conſtitution d'un être moral libre & intelligent.

L'étude

L'étude de l'homme originel, est donc la plus convenable pour nous guider dans la recherche de la collection des régles auxquelles on a donné le nom de *Loi naturelle.* Cette connoissance est plus compliquée qu'on ne l'imagine, & malgré les mauvaises plaisanteries de *M. Chaumeix*, il est assez difficile dans l'état actuel de dépravation causée par nos inclinations perverses, & celles de nos semblables, de reconnoître dans la collection des Loix qui nous obligent, celles qui parlent immédiatement par la voix de la nature.

Nous voulons être heureux : mais l'homme injuste & passionné se sent porté à chaque instant à faire à autrui ce qu'il ne voudroit pas qu'on lui fît. Envain, pour obtenir le pouvoir de satisfaire ses passions, accorderoit-il le même droit aux autres; en-

vain leur permettroit-il même de se défaire de son existence, si elle leur étoit importune, pour acquérir à son tour le droit de se défaire de celle des autres individus ; il faut toujours qu'il convienne que quand sa vie seroit un bien dont il pût disposer à son gré, cet échange de sa vie contre celle de tous, seroit à peine équitable, s'il n'y avoit que lui & un autre méchant sur la terre. Qu'il est absurde de faire vouloir aux autres ce que l'on veut ! qu'il se constitue juge & partie dans la question du *Droit naturel*, & que c'est au tribunal de la raison, qui s'explique dans le silence des passions, qu'il faut porter cette grande question ; sans quoi il faut l'étouffer sans lui répondre. Mais l'usage que chaque individu peut faire de sa raison, étant proportionné au degré d'amour qu'il a pour l'équi-

té, au degré de force qu'il oppose à ses passions, sa rectitude naturelle étant sans cesse oblitérée par ses inclinations perverses, sa conscience *décisive*, ou sa raison pouvant être bonne ou mauvaise, inquiete ou erronnée ; enfin étant décidé qu'il n'y a point d'avantage à ce que l'individu soit tout à la fois le juge & le vengeur des torts qu'il pourroit prétendre avoir reçus ; à qui donc appartiendra le droit de décider définitivement sur la notion du juste & de l'injuste ? Où devra-t-on porter cette question importante ? Où ? Devant le genre humain, parce que le bien de tous est la seule passion qu'il ait, parce que les volontés particulieres sont suspectes, parce qu'en un mot ce qui est accordé par l'espèce entiere est vraiment juste.

Si l'on demande, où est le dépôt

de cette volonté générale ? Où peut-on la consulter ? .... Dans les principes du Droit écrit des Nations policées ; dans les actions des Peuples sauvages & barbares, *qui possédent dans un degré plus vif que nous, ce sens moral* qui n'est point corrompu par les vices des sociétés, & qui est le premier don que nous ayons reçu, comme dit *Burlamaqui*, pour discerner le *bien* & le *mal* moral, & que la raison vérifie quand elle n'est point abâtardie par les passions ; enfin dans les conventions tacites des ennemis du genre humain entre-eux. *M. Diderot* a dit, dans les conventions tacites ; car il ne faut pas croire que les *Loix naturelles* dans les principes de cet Auteur, soient le fruit de quelques délibérations confirmées par des actes solemnels. Les conventions tacites sont le moyen le plus simple

& le plus universel que les hommes emploient pour s'engager à l'exécution d'une loi quelconque ; l'autorité politique ne s'est elle-même établie que de cette façon. Ainsi tombent les mauvaises plaisanteries que fait *M. Chaumeix* sur la maniere dont devroit *voter* le genre-humain assemblé, pour décider sur la notion du *juste* & de l'*injuste*. Des principes que je viens de rapporter, & qui sont répandus dans les huit Paragraphes de l'Article *Droit naturel*, *M. Diderot* a conclu, (& je conserve ici ses expressions) que, celui qui veut raisonner doit être convaincu.

„ 1°. Que l'homme qui n'écoute " que sa volonté particuliere est l'en- " nemi du genre-humain. "

Dict. Encyclop. Art. Droit nat.

2°. Que la volonté générale est " dans chaque individu un acte pur " de l'entendement qui raisonne dans "



„ le silence des passions, sur ce que
„ l'homme peut exiger de son semblable, & sur ce que son semblable est en droit d'exiger de lui.

„ 3°. Que cette considération de
„ la volonté générale de l'espèce &
„ du desir commun, est la régle de
„ la conduite relative d'un particulier envers la société dont il est
„ membre, & de la société dont il est
„ membre envers les autres sociétés.

„ 4°. Que la soumission à la volonté générale est le lien de toutes
„ les sociétés sans en excepter celles
„ qui sont formées par le crime. Hélas! la vertu est si belle que les voleurs en respectent l'image dans le
„ fond même de leurs cavernes.

„ 5°. Que les loix doivent être faites pour tous & non pour un; autrement cet être solitaire ressem-

bleroit du raisonneur violent que "
nous avons étouffé dans le Para- "
graphe V. "

6o. Que puisque de deux volon- "
tés, l'une générale & l'autre parti- "
culiere, la volonté générale n'erre "
jamais; il n'est pas difficile de voir "
à laquelle il faudroit, pour le bon- "
heur du genre humain, que la puis- "
sance législative appartint; & qu'el- "
le vénération l'on doit aux mortels "
augustes, dont la volonté particu- "
liere réunit l'autorité & l'infaillibi- "
lité de la volonté générale. "

7o. Que quand on supposeroit la "
notion des espèces dans un flux per- "
pétuel, la nature du *Droit naturel* "
ne changeroit pas, puisqu'elle se- "
roit toujours relative à la volonté "
générale & au desir commun de "
l'espèce entiere.

„ 8°. Que l'équité eſt à la *Juſtice*, „ comme la cauſe eſt à ſon effet, ou „ que la *Juſtice* ne peut être rien au- „ tre choſe que l'équité déclarée.

„ 9°. Enfin que toutes ces conſé- „ quences ſont évidentes pour celui „ qui raiſonne ; & que celui qui ne „ veut pas raiſonner, renonçant à la „ qualité d'homme, doit être traité „ comme un être dénaturé. «

M. Chaumeix s'eſt diſpenſé de rapporter ce réſumé de M. Diderot ; il a ſans doute eu ſes raiſons ; & il n'eſt pas difficile de les deviner. Au reſte quelqu'elles ſoient, je garderai là-deſſus un ſilence rigoureux, ainſi que ſur les plaiſanteries groſſieres, & ſur les jeux de mots qu'il a oppoſés pour réponſe aux quatre premiers Paragraphes de *M. Diderot*. Je vais tâcher de tirer de ce fatras d'injures les raiſons que l'Auteur des *Préjugés Légitimes*

a opposées à l'Auteur *Encyclopédique*.
Je vais exposer les principes avec lesquels *M. Chaumeix* a combattu *M. Diderot*. Je ne renfermerai point la justification de ce dernier dans une simple défense ; j'attaquerai même l'agresseur quand je croirai qu'il le mérite.

Si vous êtes curieux, dit *M. Chaumeix*, de sçavoir ce que je pense sur le *Droit naturel*, le voici :

1o. Ce n'est ni à l'individu, ni à l'espèce que je donne le pouvoir législatif sur cette matiere. Ce n'est point à l'individu, parcequ'il faudroit accorder l'infaillibité à chaque homme sur ce point ; ce n'est pas non plus à l'espèce, parce que je défie au genre-humain de prononcer aucune loi à cet égard, puisqu'il faudroit ; 1o. Que cette loi fut proposée par une volonté particuliere qui peut se tromper ; Préj. lég. t. 2 p. 73 & 74.

qu'elle fût approuvée par des volontés particulieres & cela successivement. 2°. Parce qu'il est impossible qu'on soit assuré que tous les hommes de tous les siécles se réuniront à convenir de telle loi.

Avant de répondre à *M. Chaumeix*, on doit observer, 1°. Qu'il n'est pas ici question, ni dans l'Article de *M. Diderot*, des devoirs que nous devons à Dieu : c'est l'objet de la Théologie *Naturelle* qui est elle-même insuffisante à cet égard, puisqu'il a plu à Dieu de nous indiquer d'autres régles de conduite par une révélation particuliere. Il n'est donc question ici que de cette morale universelle qui est uniforme chez tous les peuples, & qui est une suite nécessaire des sociétés, puisqu'elle a pour objet ce que nous devons aux autres hommes. Or, c'est sur cette morale que *M. Chaumeix* prétend

que l'individu ne peut pas prononcer.

1°. Je réponds que cette proposition est fausse, puisque tout homme qui veut faire usage de sa raison, parviendra infailliblement à découvrir ce qu'il doit aux autres. Ainsi les Païens, les Sectes de Philosophes qui nioient l'existence de l'Être suprême, ont pratiqué quelques vertus *morales* : & *Zénon*, chef des Stoïciens, qui n'admettoit d'autre Dieu que l'Univers, enseignoit la morale la plus pure que la lumiere naturelle ait pu inspirer aux hommes.

2°. En ôtant à l'individu le pouvoir de *prononcer* sur le *Droit naturel*, ou sur la morale de l'homme, *M. Chaumeix* ne s'apperçoit pas qu'il pose un principe destructif de toutes sociétés; Je m'explique. . . . . :

Dieu a mis en nous deux moyens de discerner le *juste* & *l'injuste*: l'un

eſt un *inſtinct moral* qui nous porte à regarder une choſe comme bonne ou mauvaiſe, indépendamment de toute réflexion. Ainſi à la vûe d'un homme qui ſouffre, avons-nous un ſentiment de compaſſion qui nous fait trouver beau de le ſecourir. Ce ſentiment eſt plus vif & plus vrai dans l'homme ſauvage, que dans l'homme policé. Les animaux mêmes ſemblent partager avec nous, au moins juſqu'à un certain dégré, ce ſentiment toujours plus prompt que le raiſonnement ou la réflexion.

Le ſecond moyen, & qui eſt plus ſûr, eſt la raiſon quand elle s'explique dans le ſilence des paſſions, comme l'a dit *M. Diderot*. Il entre dans le plan d'un Etre ſouverainement bon & ſage, de créer un Etre capable d'un bonheur auſſi parfait que le comporte ſa nature. Mais

l'homme ne peut être heureux qu'en calculant sans cesse les biens qu'il doit se procurer, & les maux qu'il doit éviter, ce n'est qu'en méditant sur ces différentes façons-d'être; ce n'est qu'en connoissant les différens rapports, les convenances, ou les disconvenances des choses avec sa félicité, qu'il peut se rendre heureux. Or, ces différens calculs, ces différentes méditations, ne sont rien autre chose que raisonner. La raison est donc à cet égard le seul moyen de parvenir au bonheur qui est la fin que nous nous proposons sans cesse. C'est donc à elle à nous indiquer la vraie régle des actions humaines, ou si l'on veut la régle primitive, & les principes du *Droit naturel*, qui n'est rien autre chose que la collection de ces régles, que la raison regarde comme essentielles à notre bonheur

& qu'elle approuve comme telles.

Nous avons des besoins, & les autres hommes en ont de semblables à nous. C'est donc sur ces besoins réciproques, qu'est fondée la connoissance de nos devoirs envers la collection des êtres qui nous environnent. Ainsi la définition de l'*injuste est tout ce qui tend à nuire à la société, en troublant le bien-être physique de ses membres.*

Si quelqu'un nie cette vérité, comme l'observe un *Sçavant* de nos jours ; qu'il suppose un instant l'homme impassible, & qu'il lui fasse acquérir la notion de l'*injuste*. Ce n'est que successivement, & en calculant les différents rapports que nous pouvons avoir avec les autres hommes ; que se sont développées les premieres Loix dans l'origine des sociétés. Mais ses Loix ne pouvoient être suffisantes

D'Alemb. Elémens de Philos. t. 4.

pour procurer à tous le bonheur & la tranquillité, parce que l'homme abandonné à lui-même écoute ses passions, & qu'il est sujet à se tromper, soit dans l'application, soit dans l'exécution de la *Loi*. D'ailleurs il est à craindre, & l'expérience nous le prouve, que l'homme qui est tout à la fois le juge & le vengeur d'un tort qu'il a reçu, transgresse la régle, & passe les bornes de l'*équité*. Les *Loix naturelles* ne pouvoient donc servir que foiblement au bonheur des sociétés. Delà l'homme, quoique né libre, a compris que pour son propre intérêt, il devoit renoncer à l'usage illimité de sa volonté, & qu'il falloit qu'une certaine portion de la société se rendît dépendante de l'autre. C'est à ces principes que les différentes formes de gouvernement doivent leur naissance. Mais les hommes

en confiant à *un*, ou à *plusieurs* le dépôt de la *volonté générale*, n'ont pu se soumettre ainsi, que parce que chaque individu a trouvé que cet abandon d'une partie de ses droits étoit essentiel à son bonheur, & que sa raison l'approuvoit. Cette approbation n'a point été le fruit d'une délibération tumultueuse du genre humain, (proposition chimérique que M. Chaumeix combat) mais les premieres conventions ont été purement tacites ; & c'est ainsi que se sont liés les hommes lors de la réunion des familles. Ainsi, croire que l'homme qui fait usage de sa raison ne puisse pas établir les principes du *Droit naturel*, c'est croire qu'un être peut être *obligé* sans connoître la nature de l'*obligation* ; c'est croire que nous ne pouvons pas remonter à l'aide de la raison aux premiers principes

qui font la base sur laquelle porte toute société, tout gouvernement; c'est croire enfin que Dieu nous a donné un desir vif pour notre bonheur, sans nous avoir mis en main le flambeau qui doit nous guider dans nos recherches, & qu'il ne s'explique jamais à l'homme par le canal de la raison; ce qui est évidemment faux & répugne à la bonté de l'Être suprême.

L'individu dont la raison est quelquefois altérée par des passions ou dégradée par des vices étrangers à sa nature, doit être privé du droit de décider sur la notion du *juste* & de l'*injuste*. Il faut donc qu'il y ait dans tous les temps, dans toutes les circonstances & pour tous les hommes, un tribunal exempt de corruption & sans cesse existant, où la grande question du *Droit naturel* puisse être por-

tée. Ce tribunal, dit *M. Diderot*, c'est la *volonté* générale, comme toujours vraie, parce que tout ce qui est accordé par l'espèce entiere, est toujours *juste*.

M. Chaumeix n'a point fait difficulté de traiter cette assertion d'erreur, & d'erreur même *monstrueuse*. Que lui répondre? Qu'il se trompe grossierement; & opposer en même-temps à ses prétendus principes, des principes vrais & avoués de tout le monde.

En effet, tous ceux qui ont traité la question du *Droit naturel* conviennent, & il y auroit de l'*imbécillité* à le nier.

1°. Que l'utilité universelle & commune se trouve toujours d'accord avec la *justice*.

2°. Que fondée sur la raison elle ne se borne pas au présent, elle s'étend aussi à l'avenir.

3°. Que la raison ne considère comme vraiment utile, que ce qui est tel à tous égards.

4°. Que la volonté générale n'étant que la raison, qui ne suit pas l'instinct aveugle des passions, la volonté particuliere ne peut être dans tous les cas la régle sûre de notre conduite envers les autres.

„Je crois, poursuit *M. Chaumeix*, « que le *Droit naturel* est éternel, « immuable; qu'il a précédé non-seu- « lement toute société, & toute con- « vention, mais encore l'existence du « premier homme &c.“

C'est assûrément une prétention frivole que de faire exister le *juste* ou *l'injuste* depuis toute éternité & antécédemment à toute loi, comme si le *juste* & *l'injuste* n'étoient pas des idées abstraites, & qu'il est impossible de réaliser qu'en les combinant avec des

actions humaines. Or, les actions humaines supposent manifestement l'existence de l'homme, autrement l'effet seroit antérieur à la cause ; ce qui est absurde.

La loi naturelle est aussi ancienne que la nature humaine, puisqu'il y a eu quelque chose de *juste* & *d'injuste*, dès qu'il y a eu un sujet capable d'admettre ce *prédicat*, c'est-à-dire, dès qu'il y a eu des actions humaines.

Essais sur l'Hist. du Droit nat, 2 vol.

,, Vouloir donc appeller quelque ,, chose *juste* ou *injuste* indépendam- ,, ment de toute loi, c'est vouloir ,, déterminer les propriétés d'un châ- ,, teau en l'air. Car ce n'est pas dire ,, beaucoup que de dire que l'idée du ,, *juste* & de l'*injuste* a existé depuis ,, toute éternité dans l'entendement ,, divin. L'on en peut dire autant, ,, non-seulement de tout ce qui exis- ,, te, mais encore de tout ce qui est ,, possible.

Je ne dis pas (ajoûte l'Auteur des " Préjugés Légitimes) que telle loi est " juste, parce qu'elle est approuvée " par tous les hommes : mais que " tous les hommes ont été obligés de " l'approuver, parce qu'elle étoit de " *Droit naturel*. " C'est à peu-près comme si *M. Chaumeix* avoit dit : je ne crois point que telle *loi* soit raisonnable, parce qu'elle est approuvée par la raison, mais que la raison l'a approuvée, parce qu'elle étoit raisonnable. Ce *galimatias* porte en lui-même sa réfutation. J'ai cependant une question à faire à *M. Chaumeix*. Pour interdire l'étude de l'homme *originel*, il a dit plus haut que l'état de société étoit aussi ancien que l'humanité, & qu'il s'étoit toujours conservé depuis, tel qu'il nous le dépeint, c'est-à-dire dans la dépendance d'un être à un autre être ; la dépendance ou le droit

Préj. lég. t. 1 p. 73.

d'inégalité eſt donc de même date. Si je lui demande enſuite ſi le *Droit d'inégalité* eſt de *Droit naturel*, & qu'il me réponde que *oui*; il dira aſſurément une fauſſeté. S'il me répond que ce *Droit* eſt *juſte*, parce qu'il eſt fondé ſur la raiſon & approuvé par tous les hommes, comme un lien eſſentiel à leur bonheur ; il ſe contredit. Je le laiſſe le maître de choiſir, & le renvoie encore pour ſon inſtruction à l'Article *Œconomie politique* du *Dictionnaire*, qu'il a ſi injuſtement critiqué, pour ſçavoir mettre une différence entre les *loix naturelles* qui regardent l'état originel de l'homme, & ſon état acceſſoire ; & ſurtout pour avoir une explication détaillée de ce qu'entend *M. Diderot* par *volonté générale*.

M. Chaumeix ne s'eſt pas contenté de nier des principes avoués par tous

ceux qui ont traité la queſtion du *Droit naturel* ; il s'eſt avancé même dans ſon ſixiéme volume, juſqu'à ſoutenir qu'il étoit impoſſible de démontrer les premieres maximes de morale ; propoſition évidemment fauſſe, pour ne rien dire de plus.

„ Pour en venir, dit-il, à démon- " *t. 6 p. 130.* trer cette propoſition *ne faites à au-* " *trui que ce que vous voudriez qui vous* " *fut fait à vous-même*, il faut néceſ- " ſairement avoir recours à quelque " principe général dont convienne ce- " lui à qui on veut la démontrer : " ſans cela il ne ſe rendra pas, & ne " devra pas même ſe rendre. Mais " où trouver ce principe, s'il n'y en " a aucun dont les hommes ſoient " obligés de convenir, à moins qu'on " ne le leur démontre. Il faudra enco- " re néceſſairement faire voir la *vérité* " de celui-ci, & puis nous n'en ſerons "

,, pas plus avancés, puisqu'il y aura ,, encore la même difficulté à l'égard ,, de celui qu'on apportera pour preu- ,, ve de l'autre. " Que répondre à *M. Chaumeix ?* Ce que Locke, qu'il a si libéralement critiqué, va lui répondre ici pour moi.

Lock. p. 419. ,, On peut définir parfaitement & ,, avec la derniere exactitude les mo- ,, des mixtes qui appartiennent à la ,, morale ; car ces modes étant des ,, combinaisons de différentes idées ,, que l'esprit a rassemblées arbitrai- ,, rement, sans rapport à aucun *Ar-* ,, *chétype*, les hommes peuvent con- ,, noître exactement, s'ils veulent, les ,, diverses idées qui entrent dans cha- ,, que combinaison, & ainsi employer ,, ces mots dans un sens fixe & assuré, ,, & déclarer parfaitement ce qu'ils ,, signifient lorsque l'occasion s'en ,, présente.... C'est sur ce fondement

que

que j'ose me persuader, que la "
morale est capable de démonstra- "
tions aussi-bien que les *Mathéma-* "
tiques, puisque l'on peut connoître "
parfaitement & précisément l'es- "
sence réelle des choses que les "
termes de *morale* signifient, &c. "

Il faut assurément avoir la raison bien obscurcie pour ne pas, à son aide seule, pouvoir parvenir à connoître les premieres maximes de *morale*.

,, *La Loi naturelle*, dit *Burlamaqui*, est celle qui convient nécessairement à la nature de l'homme; que sans l'observation de ses maximes, ni les particuliers, ni la société ne sçauroient se maintenir dans un état honnête & avantageux; & comme cette loi a une convenance essentielle avec la constitution de la nature humaine, on " p. 192

„ peut parvenir à la connoître par
„ les ſeules lumieres de la raiſon :
„ c'eſt pour cela qu'on l'appelle *na-*
„ *turelle.* "

Ce premier principe que cherche M. *Chaumeix*, eſt celui-ci. *Nous ne faiſons rien qu'en vertu de notre bonheur.* Principe auſſi rigoureuſement démontrable que la premiere des vérités mathématiques. En effet, telle eſt la nature de l'homme qu'il s'aime néceſſairement lui-même; qu'il cherche en tout & par-tout ſon avantage; qu'il ne ſçauroit s'en détacher; & que ce principe eſt le mobile de toutes ſes déterminations.

Princ. du Droit nat. p. 82.

„ Ce ſyſtême de la providence s'é-
„ tend à tous les Êtres doués de con-
„ noiſſance & de ſentiment. Les ani-
„ maux mêmes ont un pareil inſtinct,
„ car ils s'aiment tous eux-mêmes &
„ tachent de ſe conſerver par toutes

sortes de moyens. Le même pen- "
chant se trouve dans l'homme, non- "
seulement comme un instinct, mais "
comme une inclination raisonnable "
que la réflexion approuve & forti- "
fie. Ce desir de félicité, qui est de "
l'essence de l'homme, l'oblige com- "
me Être raisonnable & intelligent, "
d'agir toujours dans une certaine "
vue & pour une certaine fin. "

O homme! nous dit sans cesse la raison quand nous la consultons dans le silence de nos passions, tu veux être heureux ; tout annonce en toi ce desir ; toutes tes déterminations tendent à ce but ; il est de la nature de tout Être vivant de partager ce privilége avec toi. La lumiere vive & pure qui m'accompagne & dont l'Être suprême t'a doué particuliérement, te servira à connoître ce sentiment, & à te guider dans la recherche de ton

bonheur. Mais s'il est de ton essence de tendre à la félicité, tous ayant la même nature, & le même auteur de leur être, tous ont aussi un droit égal au tien. Garde-toi d'enfreindre ce droit & de porter le trouble au milieu de ceux qui t'environnent. La *réaction* de tous les êtres sur toi ne tarderoit pas à te faire sentir qu'on est malheureux quand on est *méchant*. Il faut que tu te dises sans cesse à toi-même: j'aurai indistinctement pour tous, ce sentiment de *bienveillance* que je desire que tous aient pour moi; je ne ferai donc à autrui que ce que je voudrois qu'il me fut fait, & j'écarterai par là de moi, l'épithète de *méchant*, c'est-à-dire, celle de *malheureux*; état qui repugne à ma nature. Quoique libre & indépendant je renoncerai à une partie de mes droits, & l'usage de ma volonté, loin d'être

sans bornes & illimité, sera toujours d'accord avec celle de mes semblables, & restreint par la vonlonté générale qui est toujours bonne & *juste*, puisqu'elle est fondée sur la *Raison*.

Je ne sçais si *M. Chaumeix* regarde ces principes comme *non-démontrables*; quant à moi je les regarde comme *démontrés*; & je pense de plus, que pour le croire, il ne faut qu'être raisonnable, faire taire nos passions & nos préjugés, c'est-à-dire, ne pas chercher toujours à contredire le sentiment des autres, précisément parce qu'ils ne pensent pas comme nous.



CHAPITRE V.

De quelques autres erreurs de M. Chaumeix.

CET Article feroit un des plus longs de cet ouvrage, fi je voulois réfuter toutes les erreurs que *M. Chaumeix* a commifes ; je vais feulement indiquer ici les principales bévues de l'Auteur des *Préjugés Légitimes*. Leur fimple expofition fuffit pour les faire trouver condamnables ; ainfi mes raifonnemens feront courts.

Les Auteurs Encyclopédiques ont dit : *t. 3 p.* 459, » Que quelques Pe- „ res de l'Églife ont jugé à propos „ d'ajoûter quelques réflexions au „ récit du Légiflateur des Juifs ; les „ uns pour mieux faire connoître la „ Toute-puiffance de Dieu, les au-

tres prévenus de je ne sçais quelle " propriété des nombres. Quand " Moïse assûre, dit S. Augustin, *lib.* " *2 de Civit. Dei*, que le monde fut " créé en six jours, on auroit tort de " s'imaginer que ce temps fût nécessaire à Dieu, & qu'il n'ait pu le " créer tout à la fois: mais on a seulement voulu par-là marquer la solemnité de ses ouvrages.... Il y a " même des Juifs qui ont adopté ce " sentiment: & *Philon*, Auteur d'une " assez grande réputation, a traité " de ridicule l'opinion qui admet la " distinction des journées, qui n'est " rapportée par *Moïse* que pour marquer quelqu'ordre qui donne une " idée de génération. "

C'est ainsi, dit *M. Chaumeix* que " les *Encyclopédistes* commentent l'Écriture. Tout ce que nous lisons " dans le premier Chapitre de la *Ge-* " Préj. lég. t. 2 p. 124.

„ *nese*, au sujet de la création & de
„ la division des œuvres du Tout-
„ puissant en six jours, n'est qu'une
„ fiction pour donner aux hommes
„ une idée de génération.« Il est faux
1°. que les Auteurs *Encyclopédiques* disent que la distinction des six jours soit une *fiction*. 2°. Quand bien même ils auroient dit que Moïse n'a parlé d'une création successive, que pour nous donner une idée plus distincte du développement & de l'arrangement des parties du cahos, ils n'auroient rien avancé d'absurde, puisque ce sentiment a été soutenu par des hommes dont l'autorité est capable assurément de contrebalancer celle de M. Chaumeix. Voici la liste des principaux Auteurs qui ont pensé que la création successive étoit contraire à la Toute-puissance du Créateur. *Phil. Alleg. lib.* 1 *de Mundi Opif-*

p. 6 & 41. Orig. lib. 6 contra Celsum. August. lib. 4 de Genesi. de Civit. Dei. 6, 7. Cajet. Melch. Canus. & interp. passim.

,, La maniere d'adorer le vrai " Dieu, dit *M. Diderot*, ne doit ja- " mais s'écarter de la raison ; parce " que Dieu est l'Auteur de la raison, " & qu'il a voulu qu'on s'en servit " même dans les jugemens de ce qu'il " convient de faire ou ne pas faire à " son égard. "

Dict. 1 vol. *p.* 144.

Les Encyclopédistes croient que " la raison, objecte *M. Chaumeix*, est " le seul flambeau qui doive nous é- " clairer. Voilà selon eux le *guide* que " nous devons suivre pour rendre à " Dieu le culte que nous lui devons. "

Préj. lég. *t.* 2 *p.* 108.

Quoi ce culte intérieur fondé sur l'admiration que cause en nous l'idée de la grandeur de Dieu, & le ressentiment de ses bienfaits, n'est pas une

ſuite des lumieres de la raiſon ? Quoi ! ce n'eſt point ſon flambeau qui nous guide pour nous faire connoître même que tout culte extérieur inſenſé ou fondé ſur un alliage impur de ſuperſtition & de ſang doit être réprouvé ? Ce ſeroit donc envain que S. Paul nous auroit dit, rendez à Dieu un culte raiſonnable, *rationabile obſequium.* Quelle ignorance ou quelle impiété !

Ep. B. P. ad Rom. Cap. 12.

Tout le monde ſçait qu'il ſe trouve des difficultés à accorder la Chronologie Sacrée avec la Chronologie Profane ; mais la raiſon nous obligeant à regarder la Chronologie Profane, ou comme fabuleuſe, ou comme réductible à la Chronologie des Livres Sacrés, l'Écriture-Sainte doit être notre guide. Quelques différences, que l'on trouve à cet égard dans les trois textes, ont fait naître pluſieurs ſyſtêmes. Tels ſont ceux d'*Euſebe*, de

Julé Africain, de *S. Epiphane*, du *P. Petau*, de *Marsham*, de *Pezeron*, de l'Abbé de *Prades* (Systême censuré par la faculté de Théologie de Paris & combattu par les Auteurs Encyclopédiques) & enfin celui que *M. d'Alembert* expose dans l'Article *Chronologie Sacrée*. Je n'entrerai point dans le détail de ce systême ingénieux, cela est inutile à la cause que je défends; mais ce qu'il est nécessaire de sçavoir ici, c'est que *M. Chaumeix* renvoie sans cesse *M. d'Alembert* à la Vulgate, & l'accuse de manquer au respect qu'il doit aux livres sacrés en cherchant à corriger un texte par l'autre. *M. Chaumeix* ignore sans doute que quoique le Concile de Trente ait déclaré la Vulgate authentique, il ne s'ensuit pas delà qu'il l'ait préférée aux originaux, ni qu'il ait voulu autoriser les fautes qui y

étoient alors & qui y sont encore aujourd'hui. La décision du Concile de Trente ne tombe que sur le corps entier de la Vulgate & non pas sur tous les mots. On peut là confronter aux originaux, & les originaux entr'eux. Voilà ce qui est permis à ceux qui cherchent à accorder la Chronologie Sacrée avec la Chronologie Prophane.

M. Chaumeix accuse les Auteurs Encyclopédiques de soutenir ,, que ,, tout le récit de *Moïse n'est pas dif-* ,, *férent* de ce qu'Ovide nous débite : " mais sur quel fondement est appuyée cette accusation grave? Le voici. Vous osez nous assurer, dit-il, 1°. ,, Que ,, quelques Sçavans ont cru que dans ,, le premier verset de la Genese, il ,, faut lire suivant l'Hebreu, *formavit ; disposuit*, au lieu de *creavit*. ,, 2°. Que c'est une chose permise que

de soutenir, suivant le récit même "
de Moïse, que le cahos a existé "
avant la séparation que Dieu a fai- "
te de ses différentes parties. 3°. Que "
cette idée n'a rien d'hétérodoxe. "

Parmi la quantité de raisons que je pourrois apporter contre le ridicule de la critique de M. Chaumeix, je me bornerai à dire, 1°. Que la traduction du mot Hebreu *Bara* a exercé plusieurs Sçavants, & qu'*Oleaster*, habile dans la langue Hébraïque, & Inquisiteur de la Foi à Lisbonne l'a traduit par *Dividere*, *diviser* : ainsi les Auteurs Encyclopédiques n'ont avancé rien de *nouveau* ni d'*impie*.

2°. Qu'il est permis de soutenir que le cahos a existé avant la séparation que Dieu a faite de ses différentes parties, & que le *P. Calmet*, après avoir traduit, *Terra autem erat inanis & vacua*, par, *la Terre étoit sans or-*

nement, dit que rien ne revient mieux à l'idée de Moïse que le cahos des anciens. *Rudis indigestaque moles*. Passage qu'il rapporte lui-même. 3°. Que cette idée n'a rien d'hétérodoxe; que Descartes, Auteur favori de M. Chaumeix, soutenoit que les Planettes & la Terre avoient été des Soleils qui s'étoient ensuite encroutés. Que la Religion abandonne à nos disputes tous systêmes de Phisique à cet égard, pourvu qu'on admette Dieu comme Créateur de la matiere & du mouvement, que je conseille à M. Chaumeix de lire l'Article *Création* dans le Dictionnaire Encyclopédique, & qu'il y voie les efforts heureux que ces Auteurs ont fait pour arracher jusqu'aux racines de l'Athéisme; & qu'il daigne mettre sa Métaphysique en parallele avec celle de *M. de Formey*.

CHAPITRE VI.

Conclusion.

COMME il s'agissoit de l'accusation la plus grave contre les Auteurs Encyclopédiques, j'ai cherché leur justification dans les Articles mêmes qui ont paru à *M. Chaumeix* les plus repréhensibles : j'ai rapporté les passages qu'il lui avoit plû de travestir en autant d'*impiétés*, pour faire voir jusqu'à quel point il les avoit altérés. C'est au Public actuellement à être juge entre le Censeur de l'Encyclopédie & moi.

Je crois devoir faire observer ici, que je n'ai refuté de l'ouvrage de M. Chaumeix, que les endroits qui intéressent le plus la Religion, ou ceux où il a joint à des soupçons hardis,

quelque apparence de raisonnement ; j'ose affirmer, (& je suis à même de le démontrer) qu'il n'est pas un seul Article extrait du Dictionnaire Encyclopédique, où M. Chaumeix n'ait commis les mêmes infidélités & les mêmes erreurs que je lui ai déjà reprochées.

On ne m'accusera point non plus de m'être servi de la méthode que l'Auteur des Préjugés Légitimes a jugé *nécessaire* pour mettre ses Lecteurs dans le cas de l'écouter. Des plaisanteries amères peuvent échapper à l'Auteur d'une Satyre ; mais tout honnête homme sçait ce qu'il doit aux autres, ce qu'il se doit à lui-même quand il annonce la vérité.

Qu'importoit en effet, à la cause que défendoit M. Chaumeix, que les ouvrages de *M. de Marmontel lui fussent inconnus*, que les Tragédies

de M. de Voltaire fussent *ennuieuses à la lecture*, & que le Journaliste de Liége fut un *Écrivailleur obscur & refugié*? Ces traits odieux ne sont pas faits pour être lancés par un homme qui s'annonce comme un Apologiste de la Religion. D'ailleurs les lauriers Poëtiques de *M. de Voltaire* sont placés trop haut pour être actuellement flétris par le soufle impur de tout critique obscur & jaloux. Pour *Mrs. de Marmontel* & *Rousseau* de Toulouse, ils doivent se consoler d'être maltraités dans un ouvrage où les d'*Alembert*, les *Buffon*, sont traités d'ignorans, & *Locke* de mauvais raisonneur.

Je sçais qu'un zèle impétueux & véhement peut emporter celui qui s'y livre au-delà du cercle étroit où le circonscrit la Charité; mais ce zèle, quelqu'ardent qu'il soit, ne nous mène pas encore si loin que cette fureur

que nous avons d'ériger en dogmes nos opinions, ou nos erreurs. Que d'hommes imitent à bien des égards les excès coupables de cet Arabe imposteur, qui l'Alcoran dans une main & le glaive dans l'autre, disoit à qui osoit le contredire, *lis, crois ou meurs.*

Le zèle qui outrage, est un zèle barbare. Plus la vérité que nous défendons nous est chere, plus nous devons être indulgens pour ceux qui la combattent, » Que ceux-là vous trai» tent avec rigueur, dit S. Augustin, » qui ignorent combien il est pénible » de faire cesser les phantômes de l'i» magination; que ceux-là vous trai» tent avec rigueur, qui ne connois» sent point avec quelle difficulté on » rend l'homme capable de voir son » soleil, c'est-à-dire, la vérité. « *Aug. Cont. Epist. Fund. Cap.* 2 *t.* 8 *Edit. Benedict.*

FIN.



TABLE.

PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

TABLE.

Fin de la Table.